

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct — Récl 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Le nouveau chef de l'Etat tchéco-slovaque.
Les suites de la disgrâce de M. Hoare.
Un économiste français nous redonne espoir.**

L'élection de M. Bénès à la présidence de la République tchéco-slovaque a été reléguée au second plan par la chute retentissante de M. Samuel Hoare.

M. Bénès était prédestiné par son rôle international à succéder au président Masaryk. Ce fut donc une surprise quand on apprit que les Tchèques s'étaient divisés au sujet de sa candidature. Le Parlement tchéco-slovaque est morcelé en une dizaine de partis, tant par les divergences d'idées politiques que par les différences de races. On dit que M. Bénès a toujours proposé à ses concitoyens l'exemple de la Suisse « une et diverse » avec laquelle la Tchéco-Slovaquie a quelque ressemblance, car quatre peuples cohabitent là-bas comme chez nous, mais de moins bon gré : les Tchèques, qui sont les maîtres du pays, les Allemands, les Slovaques et les Hongrois.

Le bariolage politique est extrême : agrariens ; socialistes-nationaux, c'est-à-dire radicaux-socialistes ; démocrates-nationaux ou libéraux ; socialistes ; catholiques ; Allemands des Sudètes ou nationalistes ; chrétiens-socialistes ; parti des artisans ; fascistes ; communistes, c'est une mosaïque de dix partis qu'offre le parlement de Prague.

M. Bénès appartient au parti socialiste-national, avec lequel les agrariens, le parti socialiste, le parti catholique tchèque et le parti des arts et métiers constituent le bloc gouvernemental.

Une candidature rivale a d'abord surgi des rangs démocrates-nationaux, qui ont eu la velléité d'opposer à M. Bénès son ancien antagoniste, M. Kramarcz, un vieux russophile qui revendique d'avoir travaillé pour l'indépendance tchèque bien avant M. Bénès et qui fut le chef du premier gouvernement de la Bohême émancipée.

Puis, les agrariens entrèrent en lice en arborant la candidature de l'ancien président du conseil Malypetr.

Pourtant, le nouveau chef du cabinet, M. Hodza, qui est agrarien, avait entendu le président Masaryk, en donnant sa démission, demander expressément qu'on nommât à sa place M. Bénès.

Mais les agrariens songeaient à l'accroissement de prestige que leur vaudrait la présence d'un des leurs à la tête de l'Etat. Ils redoutaient d'autant plus la forte personnalité de M. Bénès. Enfin, sa politique de gauche très prononcée ne leur plaît guère et son amitié avec Moscou leur donne quelque souci.

Cependant, les agrariens ne voulurent pas se brouiller à fond avec leurs alliés les socialistes-nationaux et ne poussèrent pas la candidature Malypetr.

Ce fut sur le nom plus neutre du professeur Nemeč, président du bloc national tchèque, de nuance libérale, que se fit le ralliement des adversaires de la candidature Bénès.

Mais, finalement, cette opposition tomba. Les partis tchèques comprirent que l'étranger s'étonnait qu'on barrât la route à un homme d'une notoriété aussi universelle que M. Bénès. La candidature Nemeč fut retirée et M. Bénès fut élu par 340 voix sur 440.

Les cent voix qui se sont dérobées sont celles des nationalistes allemands, des nationaux-démocrates tchèques, des fascistes et des Hongrois.

Alors que le sort de M. Bénès était encore incertain, le grand effort du président du conseil s'exerça à gagner l'appui des catholiques slovaques, afin que l'élection ne dépendît pas des nationalistes allemands, qui, sans cela, auraient été les arbitres de la situation. M. Hodza y a réussi ; dès lors, le succès de M. Bénès était assuré.

On croit que le chef des catholiques slovaques, Mgr Hlinka, a obtenu pour prix de son concours la promesse de diverses satisfactions en faveur de ses compatriotes, qui, jusqu'ici, sont loin d'avoir eu à se louer de la majorité tchèque.

Au surplus, M. Bénès a recueilli dans le camp catholique, tant tchèque qu'allemand et slovaque, le prix de l'effort qu'il a fait pour apaiser les justes griefs des catholiques et du Saint-Siège contre l'Etat tchéco-slovaque.

Si M. Bénès est vraiment grand-maître de la franc-maçonnerie, comme l'a dit le député français Henriot à Fribourg, il faut reconnaître que le parfum de l'acacia n'oblitére pas chez lui le sens des nécessités politiques.

Sir Samuel Hoare, ex-ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, avait comme bras droit sir Robert Vansittart, sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, premier fonctionnaire de ce service.

On annonce que sir Robert Vansittart va prendre un congé de longue durée. Evidemment, le principal collaborateur de sir Samuel Hoare se trouve entraîné dans la disgrâce de son chef, qu'il a, dit-on, fortement influencé en faveur du plan Laval.

Sir Robert Vansittart est depuis cinq ans à la tête des services du Foreign Office. Il nourrit à l'égard de la Société des nations des sentiments assez tièdes, étant d'avis que c'est aux grandes puissances à mener la politique internationale. M. Vansittart est, au surplus, un grand ami de la France ; il considère l'Allemagne avec une suprême méfiance. Avec ces dispositions, on comprend qu'il ait chaudement plaidé auprès de son chef en faveur des idées de M. Laval.

C'est aujourd'hui que doit se décider le remplacement de sir Samuel Hoare. On croit que M. Baldwin prendra provisoirement le portefeuille des affaires étrangères ; le nouveau ministre ne serait nommé que plus tard, à la suite d'un remaniement du cabinet, le ministre de la marine, devant, lui aussi, prendre sa retraite, quand la conférence navale sera terminée.

Dans la *Revue des Deux-Mondes*, un économiste français, M. de Launay, nous fait espérer la fin — enfin — de la crise.

M. de Launay est d'ailleurs d'avis que la crise serait depuis longtemps terminée, si, dans tous les pays, un étatsisme socialisant n'avait pas faussé, sous prétexte de les guérir, les rouages économiques ; s'il n'avait pas paralyisé les relations internationales ; s'il ne s'était pas ingénié à anéantir la foi dans les contrats.

Cette crise, qui dure depuis bientôt sept ans, n'a pas été un de ces phénomènes périodiques dont l'histoire économique offre maints exemples et dont le retour, les étapes et la durée pouvaient, avec assez de précision, être prévus et calculés d'après les crises précédentes. « Il a fallu se faire à l'idée, écrit M. de Launay, que nous sommes entrés dans un monde nouveau : monde que préparaient, longtemps avant la guerre, le passage général d'un état agricole à un état industriel, l'arrivée au pouvoir des démocraties, le développement du machinisme précipité par les exigences ouvrières, enfin, par l'effet de ce machinisme qui rend toutes les tâches accessibles à tous, la substitution aux aristocraties techniques de trop nombreuses incompétences sans apprentissage et sans culture. »

Après avoir esquissé un tableau de la production mondiale actuelle, M. de Launay a fait remarquer que la part de l'Europe et des Etats-Unis a cessé d'être à peu près exclusive comme c'était le cas il y a trente ans et que, aujourd'hui, il faut s'habituer à compter avec les Asiatiques, y compris les Russes, en attendant le tour des Africains.

Aussi, a écrit M. de Launay, s'adressant plus particulièrement à ses compatriotes, il ne faut pas se laisser aller à trop d'optimisme en ce qui concerne les rapports futurs de la France avec l'étranger, toutes les fois qu'il ne s'agira pas de produits délicats, raffinés, pour

lesquels la supériorité intellectuelle et l'atavisme artistique continueront longtemps encore à servir.

M. de Launay a conclu que, si, comme plusieurs indices paraissent le prouver, le mouvement actuel très net des Etats-Unis vers une reprise des affaires n'est pas un simple effet de la spéculation et du jeu, le jour où les craintes de conflit mondial se seront suffisamment éloignées, une vague d'optimisme courra le monde, et l'activité renaîtra.

Récriminations allemandes contre la Belgique

Berlin, 19 décembre.

A en croire la presse allemande, les relations entre le Reich et la Belgique étaient empreintes d'une réelle sinon exubérante cordialité.

C'est bien ce qu'il faut croire du moment que tous les journaux prétendent que l'expulsion des condamnés de Liège porte un coup très grave à la cause du rapprochement germano-belge.

Pour le *Berliner Tageblatt*, qui affectionne le genre élégiaque, le rideau tombe sur une tragédie qui a tenu en haleine l'Europe pendant des mois. Mais tombe-t-il réellement ?

« Jusqu'à la dernière minute on avait conservé l'espoir de ne pas voir exécuter le jugement de Liège. On avait espéré que le gouvernement belge ne pousserait pas les choses à ce point. »

Pour la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, deux raisons auraient dû faire hésiter les Belges à mettre à exécution le verdict d'expulsion prononcé contre les Dehottay : 1° leur position juridique découlant du traité de Versailles ; 2° le désir de ne pas compromettre inutilement les relations de bon voisinage avec l'Allemagne.

C'est que, poursuit le journal, l'article 36 § 2 du traité de Versailles a donné à la Belgique non seulement le pays, mais aussi ses habitants. Loin de représenter des éléments interlopes, ces personnes appartiennent à des familles établies depuis des générations dans les cantons d'Eupen-Malmédy. Si l'Allemagne a observé une extrême réserve pendant les débats du procès, il n'est que plus regrettable de voir la Belgique inscrire un jugement retors au dossier des relations germano-belges. Que « l'indépendance de la justice belge » eût été lésée si Bruxelles avait fait ajourner l'ordre d'expulsion, cela, le gouvernement belge ne le fera croire à personne. En tout cas, l'indignation soulevée en Allemagne par ce déni de justice était facile à éviter. »

Notons que les journaux allemands mettent en cause le « gouvernement belge », en donnant à entendre que la justice belge serait aux ordres du gouvernement.

Le *Valkischer Beobachter* n'y va pas de main morte. C'est en caractères flamboyants sur toute la première page qu'il annonce ce qu'il appelle « un coup grave porté au rapprochement germano-belge ». Ce rapprochement était-il donc tellement poussé ?

L'organe du parti s'en prend directement à M. Van Zeeland. A l'entendre, une sorte de gentleman's agreement aurait été conclu entre le cabinet belge et des représentants des quatre condamnés. Une profonde déception se dépeint dans l'article du *Beobachter*, déception qui se traduit par des mots dépourvus de toute équivoque.

« Du côté allemand, écrit-il, on avait lieu de croire que Van Zeeland et son cabinet n'avaient rien à voir avec la loi de dénationalisation et le procès en cours. On avait laissé entendre qu'il s'agissait d'un héritage du gouvernement précédent et que le cours de la justice ne pouvait pas être arrêté. La nouvelle de l'expulsion n'en frappe que plus douloureusement ceux qui avaient cru à la parole du gouvernement belge. »

On ne dira pas que le *Beobachter* mâche ses mots. « Parole donnée et non tenue », c'est bien ce dont l'organe munichois fait grief aux autorités belges.

« La dénationalisation des accusés, insiste le journal, ne devait pas forcément entraîner l'expulsion, les Dehottay et les Fexius étant des *Staatenlos*. Rien n'obligeait les autorités belges à chasser du sol natal ces victimes du despotisme parlementaire. Pour cela, il fallait décréter une nouvelle mesure. Cette mesure, le gouvernement belge vient de la prendre. »

« Le Reich a officiellement protesté contre la loi de dénationalisation et le procès. Les Belges, dès lors, ont essayé de répandre l'opi-

nion que, le premier procès liquidé, il n'y aurait plus d'autre déni de justice.

« L'expulsion des Dehottay fait fi de ces assurances. Une parole donnée, aussi discrète soit-elle, reste une parole. Les Belges y ont manqué. »

C'est net. Quelles sont ces assurances qui permettent au *Valkischer Beobachter* de catéchiser avec une telle sévérité les autorités belges ?

Le journal n'acceptera pas, il nous en prévient formellement, les ergotages, quels qu'ils soient. Les autorités belges feront peut-être valoir que les Dehottay ont continué leur activité, de toutes façons, le gouvernement belge sera obligé d'avouer qu'il n'y a pas de différence entre les auteurs de la loi de dénationalisation et le gouvernement Van Zeeland. »

« Le verdict, constate la *Gazette de la Bourse*, ne peut être qualifié que d'attristant déni de justice, non du point de vue allemand, mais du point de vue droit international. »

« On a infligé la peine la plus grave à des hommes qui, loin d'avoir commis un crime, ont fait preuve d'une mentalité qui les honore. »

« Si les juges n'ont pu condamner les quatre hommes à des peines de prison, c'est que ceux-ci n'ont rien commis de répréhensible. »

« Chez nous autres Allemands, on expulse des étrangers indésirables pour activité hostile envers l'Etat. La Belgique expulse des hommes dont le crime a consisté à montrer de l'attachement à leur pays natal. Voilà la différence ! Du côté allemand, conclut la *Bersenzeitung*, on a toujours attaché de l'importance aux rapports de bon voisinage avec la Belgique. Malheureusement, la méfiance qu'on éprouve à l'égard de la jurisprudence belge doit forcément soumettre ces rapports à une rude épreuve. »

On voit que la presse allemande jette feu et flammes. J'y vois, cependant, moins l'effet d'un mot d'ordre que celui d'un « feu à volonté » de tirailleurs, troupe légère. Evidemment, l'algare du *Valkischer Beobachter* donne à réfléchir. Retour offensif plutôt qu'offensive ! Du reste, la presse de province se tait, ce qui prouverait qu'il n'y a eu qu'une rafale de mitraille et non une canonnade préjudant à une action stratégique de grande envergure. Je m'excuse de tous ces termes militaires. On ne lit pas impunément tous les jours des communiqués d'Addis-Abéba ou d'Asmara.

Il reste que les Allemands, en apprenant l'expulsion des Dehottay, ont eu un haut-le-corps. « C'est tragique », disent-ils. Prenons-le au sérieux et non au tragique !

Du reste, à ma connaissance, des tiraillements se sont produits, cette fois encore. Des hommes impétueux, rongant leur frein, auraient voulu marcher à fond. En haut lieu, on a mis le holà. Pour combien de temps ? Dans les milieux plus avisés, c'est l'ironie, qu'on voudrait mordante, qui prédomine.

« La Belgique nous comble, dit-on ; elle nous croit capables de tout avaler. Décidément, elle nous flatte en professant une aussi haute opinion de notre désir de paix et d'accommodement. »

Charles Kléber.

P.-S. — Aux dernières nouvelles, les choses se gâtent. Le chancelier a fait remettre à Bruxelles une protestation véhémement contre la violation du traité de Versailles, commise par la Belgique. On aura tout vu, même une Allemagne rappelant les autres au respect du traité de paix ! Le fait est que l'émotion est profonde à Berlin, et l'on considère comme avortée la mission que M. von Ribbentrop a remplie à Bruxelles il y a trois mois.

NOUVELLES DIVERSES

La Chambre des communes s'est ajournée jusqu'au mardi 4 février.

— La Chambre italienne a clos sa session vendredi.

— Les souverains d'Italie ont renoncé aux réceptions du premier janvier.

— Le projet d'amnistie générale voté par la Diète de Pologne a été adopté par le Sénat.

— On prédit que les négociations contre la Mongolie et les Soviets amèneront la reconnaissance de l'indépendance de la Mongolie extérieure par la Russie, ce qui risque de gêner les relations entre Pékin et Moscou.

— Le ministre de la guerre de Turquie a déposé au Parlement un projet d'impôt, dont le produit, évalué à 10 millions de livres, sera affecté au développement de l'aviation.

— M. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise, est nommé ministre plénipotentiaire de deuxième classe et envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Helsingfors.

— L'Académie française a décerné 90 prix Cognac-Jay de 20,000 et 8000 francs à des parents de familles nombreuses.

La guerre italo-abyssine

Les opérations
Rome, 20 décembre.

Le maréchal Bodoglio télégraphie : Nous détachements ont battu et dispersé hier, après de vifs combats, un groupe d'Abyssins, au sud d'Abbi-Addé (Tembien). Un sous-officier et un askari sont tombés de notre côté et 17 soldats nationaux ont été blessés. Les pertes de l'ennemi ont été importantes. L'aviation a bombardé des concentrations éthiopiennes sur le Takazzé, près de Mai-Timchet.

Notification du refus éthiopien

Genève, 20 décembre.

M. Wolde Maryam, représentant de l'Éthiopie auprès de la Société des Nations, vient d'adresser la lettre suivante au secrétaire général de la Société des Nations :

D'ordre de mon gouvernement, je prie Votre Excellence de vouloir bien informer le président, les membres du Conseil et les Etats membres de la Société des Nations que le gouvernement de sa Majesté l'empereur vient de remettre aux ministres de Grande-Bretagne et de France une note en réponse aux propositions qu'ils lui avaient soumises. Les idées développées dans cette note sont celles là même qui ont été déjà exposées dans la déclaration présentée à la Société des Nations par la délégation éthiopienne le 18 décembre 1935.

Une démarche anglaise

Paris, 20 décembre.

On mande de Londres à l'agence Havas : On apprend qu'une démarche a été faite par la Grande-Bretagne auprès des puissances méditerranéennes pour demander aux gouvernements de ces puissances si elles avaient pris des précautions militaires et navales en prévision de difficultés qui pourraient surgir de l'application des sanctions et si elles seraient disposées à pratiquer, en cas d'attaque contre la flotte anglaise, l'assistance mutuelle prévue au paragraphe trois de l'article 16.

On considère à Londres comme souhaitable que cette question soit prochainement évoquée à Genève, avant la discussion de tout projet de renforcement des sanctions économiques, mais on n'indique pas encore si la Grande-Bretagne en prendra l'initiative. Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre, sir Samuel Hoare a attiré l'attention de l'Assemblée sur le caractère urgent et capital d'une assistance mutuelle sans réserves.

Paris, 20 décembre.

Les cercles officiels français ne confirment, ni n'infirment la nouvelle de la démarche anglaise. On se borne à faire observer que le gouvernement français a élargi la question de la mise en application du paragraphe 3 de l'article 16 dans ses notes du 18 et du 26 octobre dernier adressées à Londres et dans les conversations qu'il a eues par la suite avec le gouvernement britannique.

On rappelle également que, dans son dernier discours à la Chambre, M. Laval a cité le paragraphe 3 de l'article 16 et fait une allusion directe aux engagements d'assistance découlant de ce texte pour la France.

Les consultations diplomatiques

Paris, 20 décembre.

Le président de la République a reçu à la fin de la matinée M. Laval, président du Conseil, retour de Genève.

L'entrevue a duré plus d'une heure.

Londres, 20 décembre.

M. Baldwin s'est entretenu avec le roi pendant une demi-heure.

Paris, 21 décembre.

M. Laval a reçu, hier après midi, M. Cerutti, ambassadeur d'Italie.

Le prochain Conseil de la Société des Nations

Genève, 21 décembre.

Hier, a été publié l'ordre du jour de la 90^e session du Conseil de la Société des Nations, qui s'ouvrira le lundi 20 janvier, sous la présidence de M. Bruce, représentant de l'Australie. Parmi les questions à l'ordre du jour du prochain Conseil figure le différend entre l'Italie et l'Éthiopie. Parmi les problèmes concernant la ville libre de Dantzig il y a lieu de mentionner le renouvellement du mandat du haut commissaire de la Société des Nations dans cette ville.

En route pour le front

Le Caire, 21 décembre.

Le navire *Cesare Battisti* a passé à Port-Saïd, ayant à bord M. Villo Mussolini, neveu du Duce, le duc de Spolète, fils du roi, qui prendra le commandement de la marine de guerre dans la mer Rouge, et 400 ouvriers.

Commentaire belge

Bruxelles, 21 décembre.

La Libre Belgique regrette l'échec des propositions de paix de Paris et rend hommage aux efforts de M. Laval et de sir Samuel Hoare. « Au risque, dit ce journal, de mécontenter quelques amis les plus fidèles de la Société des Nations, nous émettons l'opinion que ces propositions eussent pu former la base d'une transaction acceptable pour toutes les parties en cause. »

La Libre Belgique rejette la principale responsabilité de cet échec sur le Duce et qualifie son discours de Pontinia de « lourde et impardonnable erreur », puis elle émet la prédiction que le problème italo-éthiopien sera résolu tôt ou tard dans le cadre des propositions de Paris.

Les prix de vertu à l'Académie française

L'Académie française a tenu jeudi sa séance traditionnelle consacrée au rapport sur les prix de vertu.

C'est son directeur, M. Chaumeix, qui a lu le discours où sont énumérées les actions méritoires que l'Académie a tenu à récompenser.

Voici quelques passages de ce discours :

Notre séance publique, qui a la réputation d'être un peu austère, est consacrée à honorer ce qu'il y a ici-bas de plus précieux et de plus noble : la pensée et le sacrifice. La tradition veut que, après avoir applaudi le discours de notre secrétaire perpétuel sur les prix littéraires, vous écoutiez tous les ans le rapport d'un de vos confrères sur les actes les plus méritants qui sont venus à notre connaissance. La tradition a raison. Elle rapproche ainsi les ouvrages de l'esprit et les ouvrages du cœur.

Les imaginations appauvries croient seules que la rêverie est la principale occupation des écrivains et que la vertu consiste en fades abstentions. Comme toutes les grandes choses, les œuvres de la raison et les œuvres de la charité exigent une qualité d'ardeur qui passe l'ordre commun. Les royaumes du beau et du bien appartiennent aux violents. Les saints les plus illustres, ceux qui ont tenu dans les origines de notre histoire une place éminente, et dont tant de sanctuaires répandus sur le sol national portent le nom, ne passaient pas leur temps en tentations et en luttes contre le démon. C'étaient des seigneurs de l'énergie. Même quand ils ne prenaient pas les armes, ils avaient des âmes de soldats. Ils ne confondaient pas la vertu avec l'innocence. Ils savaient seulement qu'elle demeure pure parmi les orages de la terre. Ils n'ignoraient pas que, à vivre parmi les passions du siècle et à remuer tant de flammes, elle court des risques dont elle triompherait sans superbe. Ils avaient le génie des chefs et ne craignaient pas de vivre dangereusement. La vertu est la force généreuse de la vie.

J'ai mission de vous raconter des épisodes où vous ne trouverez rien de ce qui occupe d'ordinaire la curiosité publique. Vous ne découvrirez aucun des calculs de l'intérêt, aucune des luttes insignifiantes de la vanité. Vous ne découvrirez pas la moindre histoire de vols ou de crimes, pas la moindre escroquerie, pas le moindre péché mortel. Vous entendrez parler d'enquêtes où les témoins disent tous spontanément la vérité, où les héros se débent aux éloges, où la lumière est complète. Vivons un instant dans ce monde des hauteurs, à la fois tendre et puissant, et respirons sur ces sommets l'air salubre qui souffle sur la France réelle.

Ces vainqueurs, ces lauréats qui sont aujourd'hui l'objet de notre attention sont le cortège magnifique qui garde la grande tradition du bien.

Voici un magnifique dossier concernant le jeune William Cunningham, de Paris. C'était un garçon de dix-sept ans quand, à la mort de son père, il est devenu soutien de famille. Sa mère est complètement aveugle. Il a un jeune frère et une petite sœur. Il est représentant de commerce et, avec ce qu'il gagne, il suffit à la lourde tâche de faire vivre tous les siens. Aujourd'hui, il a vingt ans. Il a renoncé avec simplicité à tous les divertissements de son âge. Il s'est consacré tout entier à sa mission de jeune chef. Il donne tout le temps que son travail lui permet à l'entretien et à la surveillance de son foyer. Il fait tout non seulement avec une abnégation constante, mais avec une bonne humeur qui met un peu de joie dans la maison. Pour cette mère dont les yeux sont éteints, pour les enfants qui restent auprès d'elle, il y aurait bien des heures tristes sans le grand frère qui, dès qu'il est de retour, apporte à tous un réconfort merveilleux. Avec le courage, il a la simplicité dans la sollicitude, l'égalité d'âme, la délicatesse. Et, comme il a du goût, il emploie ses rares loisirs à bien entretenir et à rendre attrayante la modeste demeure dont il est chef. Vous jugerez avec nous assurément que William Cunningham est digne d'une de nos récompenses les plus importantes.

Il est un autre exemple de dévouement aussi beau et qui rivalise avec celui dont je viens de parler. C'est Paul Madelaine, ouvrier spécialisé aux usines de Billancourt, âgé de vingt-quatre ans, qui nous l'offre. Sur lui repose toute la vie de la famille, la mère et deux jumeaux de dix ans. Paul Madelaine avait un frère du même âge que lui, et qui l'aidait à faire vivre toute cette maisonnée sans père. Ce frère s'est marié, non sans débat de conscience, mais sans que la mère lui fit un reproche, et, dès ce jour, il n'a rien pu pour aider les siens. Après ce drame intime, Paul Madelaine s'est trouvé seul pour gagner l'existence de tous. Avec une tranquille résolution, il a tout pris en charge. Il a pour sa part tout sacrifié. Mais il a de l'ambition pour les deux jeunes ; il veut qu'ils reçoivent une bonne éducation. Il fait des travaux supplémentaires, le soir, chez lui, pour accroître les ressources communes. Ce surmenage a fini par atteindre sa santé, sans qu'il veuille se reposer. La maladie seule l'a arrêté et désolé. Son dévouement, son énergie, son abnégation ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, et, par des attestations émouvantes, ses camarades, ses

amis, les témoins de sa vie ont demandé pour lui la récompense qu'il a bien méritée.

M^{lle} Lucie Demolon, de Paris, s'est consacrée à faire vivre sa mère dans des conditions si dures qu'elle a poussé jusqu'à son extrême limite l'oubli de soi-même et trouvé dans sa piété filiale une sublime énergie. Elle était de famille aisée et jusqu'à trente-neuf ans elle avait vécu heureuse avec ses parents. A la mort de son père, homme excellent qui ne laissait en vérité que ce qu'il avait donné, elle se trouva sans ressources. Elle s'improvisa vendeuse dans un magasin pendant quatorze ans, et elle put faire vivre sa mère qu'elle adorait. Elle ne déjeunait pas tous les jours, mais cette mère fragile ne manquait de rien. Son état s'aggrava. M^{lle} Demolon demanda un congé et perdit sa place. Alors commença la vie douloureuse. M^{lle} Demolon avait plus de cinquante ans ; elle ne trouva plus d'emploi ; elle se mit à faire de petits travaux de peintures et d'enluminures ; elle a cependant la force de sortir chaque jour à l'heure où elle allait jadis à son magasin, pour épargner à la malade octogénaire dont elle a la charge le tourment de la savoir sans situation et sans ressources.

M^{lle} Léontine Mallet, qui habite la commune de Charmant (Charente), est l'image même du courage, de la résignation et du dévouement. A l'âge de neuf ans, elle est devenue subitement aveugle. Elle a aujourd'hui vingt-cinq ans ; elle est l'aînée de douze enfants. Très énergique et très pieuse, elle n'a pas voulu être une charge pour les siens. Tout au contraire, elle a décidé de se vouer à tous ; elle assume tous les travaux du ménage ; elle entretient la maison ; elle est active et diligente, comme si elle voyait ; elle élève et elle garde ses frères et sœurs plus jeunes ; elle est comme le génie vigilant et bien-faisant de toute la maison. Un de ses frères étant devenu aveugle comme elle, par son exemple et par ses conseils elle l'a tiré du désespoir, elle l'a décidé à entrer dans une école spéciale ; elle lui a donné un métier. Toute la commune la respecte et l'honore, et toute la commune accueillera comme un acte juste la récompense qui lui est accordée.

M^{lle} Niquet, de Paris, a un frère ancien combattant qui est paralysé complètement et ne peut même plus parler ; elle a une mère très âgée qui est atteinte d'une maladie des os et qui ne peut plus poser les pieds à terre. Non seulement elle les fait vivre, mais elle est tout le long des jours et des nuits leur infirmière. Elle les soigne ; elle les entoure ; elle maintient dans le modeste logement où sont étendus les deux infirmes la propreté et la dignité. Elle est d'une simplicité qui touche tous ceux qui la visitent. Les locataires de la maison qu'elle habite, dans le quinzième arrondissement, ayant su qu'il était question de lui donner une récompense, ont offert spontanément leur témoignage, avec une ardeur où il y avait de la générosité et de l'admiration. Une de ses personnes qui nous ont signalé cette vie d'abnégation écrit : « Il y a de la sainteté en elle. » Que peut-on ajouter ?

M^{lle} Georgette Germillon, de Paris, avait vingt ans quand elle a perdu son frère tué à Morhange et sa mère qui a suivi de près la disparition de son fils. Elle avait vingt-trois ans quand son père ne survécut pas à ces deuils. A son lit de mort, ce père demanda à Georgette Germillon de ne jamais abandonner ses trois petits frères et sœurs âgés de douze, de neuf et de six ans, et de les élever de son mieux. M^{lle} Georgette Germillon a tenu cette promesse avec un dévouement magnifique. Son salaire de sténo-dactylographe suffisait à peine à nourrir les trois orphelins. Elle s'est mise à travailler le soir à des écritures. Et comme si le destin la savait capable de faire toujours plus, il mit sur son chemin un orphelin de treize ans qui n'avait d'autre famille qu'une grand-mère de quatre-vingt-dix ans. M^{lle} Georgette Germillon n'a pas hésité à accroître sa mission déjà lourde ; elle s'occupe de l'orphelin, qui est dans une pension ; elle aide la vieille arrière-grand-mère. Les frères et sœurs devenus grands, et ayant moins besoin d'elle, elle n'a pas cessé, elle, d'avoir l'habitude du dévouement.

Que de parents soutenus par leurs enfants ! Et que d'enfants nourris et élevés par leurs aînés !

Nombreux sont les cas où ce n'est pas le sentiment de la famille qui inspire le sacrifice. Des existences entières sont vouées à soulager le prochain. Telle est la vie de M^{lle} Germond, de qui la maréchale Lyauté écrit que c'est une femme admirable. M^{lle} Germond s'est occupée des vieillards sans famille de l'hôpital de Bicêtre ; elle s'est ingéniée à donner à chacun des parents et des mairaines qui s'intéressent à eux et adoucissent leur fin misérable. Elle s'est consacrée en même temps à un groupe d'enfants malades et incurables, elle les entoure, les console, les moralise et réussit cette chose charmante qui est de donner un peu de bonheur à ces petits infortunés.

M^{lle} Marceline Baldot, qui est pauvre, s'occupe de trois enfants avec lesquels elle n'a aucun lien de parenté, et qu'elle veut arracher à leur misère matérielle et morale.

Les habitants de Mours, dans le Cantal, ont eux aussi adressé une demande très émouvante en faveur de Sœur Philippine, qui, depuis plus de cinquante ans, soigne les pauvres à domicile. Elle est allée non seulement partout dans la ville, mais dans les villages avoisinants ; elle a battu le linge et fait le ménage ; elle a bravé les épidé-

mies ; elle s'est penchée sur les maladies les plus dangereuses et parfois les plus repoussantes avec une bonté douce. En un demi-siècle, elle a fait plus de vingt-cinq mille visites et passé plus de dix mille nuits. D'un mot, la pétition dit tout. Son titre, nous écrivait les habitants de Mours, est un oubli absolu de soi pour le service continu des malheureux. Et tout le monde, sans distinction de parti ni d'opinion, a signé de grand cœur.

Que de noms et que d'honorables exemples il faudrait encore citer ! Il y a les employés fidèles, comme M^{lle} Proské, de Strasbourg, qui est depuis soixante ans dans la même maison, qui y a rendu les plus grands services, qui a élevé les enfants orphelins de mère, qui s'est dévouée dans le pays aux pauvres, et qui, bonne patriote, a trouvé le moyen, avant 1914, d'exercer autant qu'elle le pouvait une influence française. Il y a les servantes au grand cœur, comme M^{lle} Maury, qui ne touche aucun salaire depuis trente ans et qui a même abandonné à ses maîtres dans la gêne ses modestes économies ; comme M^{lle} Pillet, qui est depuis trente-deux ans au service d'une vieille dame aujourd'hui appauvrie, et qui continue de la servir sans gages, en travaillant même à des travaux de couture pour augmenter les ressources de sa maîtresse.

Et puis, il y a aussi celles qui, s'étant dépensées toute leur existence pour autrui, se trouvent, quand vient la vieillesse, dans le dénuement. M^{lle} Segretier avait quitté sa petite situation pour venir en aide à une vieille amie, son ancien professeur, qui ne pouvait plus travailler. Elle l'a secourue jusqu'à son dernier jour, et aujourd'hui, seule, à bout de forces, elle est sans emploi et sans ressources. M^{lle} Vanilland, elle aussi, s'est dévouée pendant vingt ans à une vieille amie, et l'a assistée jusqu'à son dernier moment. Sa santé l'a obligée à quitter l'enseignement. Elle s'est occupée à faire du bien tant qu'elle a eu des ressources et aujourd'hui elle est dans une grande détresse. C'est le cas aussi de M^{lle} Horn, qui a élevé sa famille, puis a passé vingt ans en Russie comme institutrice, soutenant son père et une vieille tante, dépensant tout ce qu'elle avait pour ses compatriotes durant la révolution, et qui, revenue en France, âgée de près de soixante-dix ans, est sans ressources. C'est le cas de M. et M^{me} Sautet, qui ont consacré leur fortune à soulager les soldats pendant la guerre et ensuite les associations d'anciens combattants.

M. Chaumeix a ensuite abordé le chapitre des œuvres de bienfaisance collectives, dans lequel les institutions de charité religieuses tiennent une place éminente.

La France doit veiller à ses intérêts en Afrique orientale

Paris, 20 décembre.

La commission sénatoriale des colonies a examiné les répercussions que peut entraîner le conflit italo-éthiopien au point de vue colonial français en Afrique orientale. Elle a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant présenté par M. Hachette :

« La commission des colonies, profondément soucieuse de seconder les efforts que la France, fidèle à son rôle pacificateur traditionnel, pourra faire pour hâter la solution du conflit italo-éthiopien, demande toutefois au gouvernement français de ne rien sacrifier des intérêts et droits que la France détient en Afrique orientale et dont le maintien intégral est aussi indispensable à la sécurité de ses communications qu'à la sauvegarde de l'équilibre international. »

Un discours antijaponais d'un sénateur américain

Washington, 21 décembre.

M. Pittmann, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a prononcé dans sa ville natale, à Las-Vegas (Nevada), un discours disant, notamment, que le Japon veut conquérir le monde.

Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, seront immanquablement acculés à une guerre défensive dans l'Océan pacifique, si le gouvernement japonais actuel reste au pouvoir. La conquête de la Chine est le premier pas de l'entreprise japonaise, qui sera suivie d'une agression contre les Philippines, Hawaï et la côte occidentale des Etats-Unis. Le jour viendra où l'Amérique devra lutter contre le Japon pour son existence.

En présence de la pénétration incessante du Japon, les Etats-Unis devront ou reculer ou déclarer au Japon : « Jusqu'ici, mais pas plus loin. »

Le sénateur Pittmann a conclu : « Le Japon ne craint qu'une chose : l'union des flottes britannique et américaine. Si les deux flottes organisaient simultanément des manœuvres à proximité du Japon, ce dernier s'inclinerait sans qu'il soit besoin de tirer un seul coup de canon. »

M. PAUL BOURGET A L'AGONIE

Paris, 21 décembre.

L'état de M. Paul Bourget s'est aggravé, hier vendredi. Le malade s'affaiblit d'heure en heure et tout espoir de le sauver paraît devoir être abandonné.

La cérémonie de l'imposition de la barrette à Mgr Maglione

Paris, 20 décembre.

Voici les détails de la cérémonie d'imposition de la barrette au cardinal Maglione :

A 11 h. 30, jeudi, M. de Fouquières, introducteur des ambassadeurs, est allé prendre à la nonciature, avenue du Président-Wilson, le nouveau cardinal, ainsi que Mgr Ephrem Forni, abbé apostolique, Mgr Evreimoff, le comte Cantali-Castelvetri, garde noble pontifical, l'abbé Joseph di Meglio, secrétaire de l'abbé, et l'abbé Sigismondi.

Les honneurs militaires ont été rendus à l'Élysée, à l'arrivée du cortège.

A midi, le président de la République, qui avait auprès de lui M. Léon Bérard, garde des sceaux, remplaçant M. Pierre Laval, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, actuellement à Genève; M. Alexis Léger, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères; M. Bargeton, ministre plénipotentiaire, directeur des affaires politiques; M. Canet, conseiller pour les affaires religieuses au ministère des affaires étrangères; M. André Magre, secrétaire général civil, et le général Braconnier, secrétaire général militaire de la présidence de la République, ainsi que les membres de ses maisons civile et militaire, a reçu en audience publique Mgr Ephrem Forni, auditeur de la nonciature, qui lui a remis les lettres pontificales l'accréditant auprès de lui en qualité d'abbé apostolique.

A l'issue de cette audience, l'abbé ayant donné lecture du bref pontifical, le président de la République a imposé la barrette au cardinal Maglione, qui était en même temps revêtu du manteau de pourpre par l'introducteur des ambassadeurs.

Le cardinal Maglione a été reçu ensuite en audience publique par le chef de l'Etat, assisté du garde des sceaux, vice-président du conseil, et entouré des membres de ses maisons civile et militaire.

Cette audience terminée, le cardinal a été retenu à déjeuner par le président de la République et M^{me} Albert Lebrun, ainsi que les personnalités qui prenaient part à la cérémonie.

Au départ de l'Élysée, les mêmes honneurs qu'à l'arrivée ont été rendus.

Le nouveau règne à Prague

Prague, 20 décembre.

La première audience du président de la République a eu lieu vendredi, au château de Prague. Le nouveau ministre de Suisse à Prague a été reçu, ainsi que le nouveau ministre d'Argentine, par M. Bénès.

M. Bruggmann, le nouveau représentant de la Suisse, dans son allocution au président, a déclaré qu'il ferait son possible pour renforcer les relations amicales entre les deux pays, et a transmis au nouveau président de la République tchéco-slovaque les vœux du Conseil fédéral et du peuple suisse.

Le président a remercié le ministre des paroles amicales qu'il avait prononcées et l'a prié de transmettre ses sincères remerciements au peuple suisse et à son gouvernement.

Les anticléricaux mexicains s'entre-dévorent

Mexico, 21 décembre.

La police a perquisitionné au domicile de M. Louis Moronès, un des fondateurs de la Confédération ouvrière mexicaine.

Elle a saisi 19 fusils-mitrailleurs, de nombreux pistolets et fusils, 5 caisses de munition et d'autre matériel de guerre.

On croit, dans les milieux politiques, que M. Moronès préparait un coup de main. Son arrestation serait imminente.

Pour la revision du traité de Versailles

Londres, 20 décembre.

Une motion tendant à la revision des traités de paix a été déposée aujourd'hui à la Chambre des communes par une douzaine de députés conservateurs et libéraux :

« Il devrait être proposé à l'Assemblée de la Société des nations, déclare notamment la motion, de mettre en œuvre l'article 19 du pacte pour assurer les revisions nécessaires aux traités existants, et assurer la pacification du monde. »

CALENDRIER

Dimanche, 22 décembre

IV^{me} DIMANCHE DE L'AVENT

Voici que va venir le « Désiré des nations ». Selon les exhortations du Précurseur, préparons les voies du Seigneur, aplanissons devant lui le chemin de notre âme en effaçant par le repentir et la pénitence nos péchés qui font obstacle à sa venue.

Lundi, 23 décembre

Sainte VICTOIRE, vierge martyre

Sainte Victoire fut dénoncée comme chrétienne par son fiancé et eut le cœur percé d'un coup d'épée, durant la persécution de Dèce.

Confédération

LE PROGRAMME FINANCIER

La commission du Conseil national, chargée d'examiner le programme financier, a terminé ses délibérations, hier, vendredi. Elle se réunira à nouveau le 6 janvier pour la mise au point définitive du projet de loi. Toute une série de propositions ont été déposées en vue de revenir sur certains articles.

Une proposition visant à entamer de nouveaux pourparlers avec le personnel, à l'égard de la réduction des traitements, a été repoussée par 13 voix contre 11. Il en a été de même d'une proposition demandant d'élever à 8000 fr. le montant fiscal exonéré de l'impôt de crise (décision du Conseil des Etats, 10,000 fr.; décision du Conseil national, 6000 fr.). Une motion invitant le Conseil fédéral à présenter un rapport sur la question de savoir si les droits sur les céréales ne pourraient être remplacés par une forte imposition de la bière, a été acceptée.

La commission refusa, par contre, une demande visant à fixer les droits sur la benzine à 26 fr. (on sait que la commission a abaissé à 24 fr. le chiffre de 28 fr. décidé par le Conseil fédéral). Enfin, la commission a encore accepté deux postulats de M. Berthoud (Neuchâtel) et de M. Walter (Olten) demandant que la question de la graduation de la subvention agricole selon la situation économique et financière du bénéficiaire, fût examinée, ainsi qu'un autre postulat de M. Walter (Olten) ayant trait à une nouvelle réglementation de principe de l'imposition des automobiles, remplaçant les impôts cantonaux sur les automobiles par une augmentation des droits sur la benzine. Les cantons seraient alors dédommages de leurs pertes fiscales sur les recettes plus élevées provenant des droits sur la benzine.

Le sans-gêne nazi

L'inspecteur des douanes allemand Brill, de Fribourg-en-Brigau, a été expulsé du territoire de la Confédération sur décision du Conseil fédéral.

Il s'agit du douanier allemand qui fut arrêté il y a quelque temps à Bâle puis remis en liberté après la constatation que les faits qui lui sont reprochés sont antérieurs à l'entrée en vigueur de la loi contre l'espionnage.

Au cours de l'année 1934, Brill a obtenu de diverses personnes en Suisse des indications sur des contraventions à la loi sur les devises et a donné à Fribourg-en-Brigau des ordres oraux concernant la manière de se procurer des informations de cette nature.

Il a été également prouvé qu'il eut un entretien sur cette affaire au bureau principal des douanes allemandes à la gare badoise à Bâle, donc en territoire suisse.

Les conditions requises permettant l'ouverture de poursuites judiciaires contre Brill, sur la base de la loi sur l'espionnage de juin 1935, ne sont donc pas réalisées, les faits en cause ayant été commis avant l'entrée en vigueur de cette loi. C'est pourquoi il n'y a eu qu'expulsion.

Un legs à la Confédération

M^{me} Barton, femme de l'ancien consul britannique à Genève, décédée récemment, a légué par testament à la Confédération la villa Lammemoor, sise rue de Lausanne, à Genève, avec le parc y attenant.

Le Conseil fédéral, dans sa séance de ce jour, a pris connaissance de ce don et des deux conditions liées au legs, savoir : 1^o le parc ne doit pas être morcelé ; 2^o les arbres du parc seront protégés.

Le Conseil fédéral décidera dans une séance ultérieure si la Confédération acceptera ce legs.

Il a chargé le chef du Département politique, M. Motta, conseiller fédéral, de faire déposer, au nom du Conseil fédéral, une couronne sur le cercueil de M^{me} Barton.

Grand Conseil bâlois

Le Grand Conseil bâlois a repris, hier, vendredi, la discussion de la subvention au théâtre. La commission propose de verser pendant la saison 1936-1937 une subvention de 400,000 fr. et, en outre, 20,000 fr. au maximum à la caisse des pensions. Le déficit éventuel de 1935-1936 serait couvert sans faire appel à l'Etat ou par la subvention de 400,000 fr. de 1936-1937. Une proposition bourgeoise tendant à fermer le théâtre pendant la saison et de revoir les conditions d'engagement a été rejetée à une majorité de deux voix. La proposition de la commission a été adoptée.

Le Grand Conseil a ensuite décidé à une faible majorité de ne pas prendre en considération l'initiative tendant à abandonner le 1^{er} mai comme jour férié officiel en faveur de l'après-midi du premier août. Une motion chargeant le Conseil d'Etat de faire des démarches auprès des autorités fédérales afin que le 1^{er} août soit proclamé jour férié officiel a été renvoyée au gouvernement par 78 voix contre 14.

A Genève, on a tenté de faire sauter un monument patriotique

Hier, vendredi, des individus ont tenté de faire sauter le monument élevé aux soldats genevois morts au service de la patrie, placé au parc de Mon-Repos. A cet effet, ils avaient creusé une ouverture à la base du monument, dans laquelle ils placèrent un explosif qu'ils allumèrent au moyen d'une mèche. A quelque distance de là, on retrouva un billet ainsi conçu : « Premier avertissement contre la condamnation à douze mois de prison pour refus de servir, prononcée par le Tribunal militaire contre Bœsiger » (jugement intervenu à Fribourg).

Après une enquête par les autorités de police, on a appréhendé le jeune Henri Tronchet, anarchiste, qui avait été vu sur les lieux dans l'après-midi de jeudi.

Tronchet, après avoir nié son méfait, a fini par avouer.

Le mur de soutènement du monument a fortement été endommagé par l'explosion ; le monument lui-même n'a que peu souffert.

Cet acte inqualifiable est la conséquence de la faiblesse du gouvernement genevois à l'égard du ramassis d'agitateurs, pour lesquels on marque une coupable indulgence. On s'attaqua hier à la propriété privée ; aujourd'hui, c'est le monument le plus respecté et le plus émouvant, celui des soldats morts, qu'on dynamite. Jusqu'à quand les honnêtes gens se laisseront-ils faire par les anarchistes ?

La question des dommages de guerre subis par les Suisses de l'étranger

Le Conseil fédéral a approuvé hier vendredi un rapport à l'Assemblée fédérale sur les démarches entreprises auprès de la Société des nations relativement aux dommages de guerre soufferts par des Suisses au cours de la guerre mondiale. Le Conseil fédéral, dans ce rapport, rappelle les discussions par le Conseil les 25 septembre 1934 et 17 janvier 1935, et qui prirent fin avec la décision unanime du Conseil de la Société des nations, contre la voix de la Suisse, de ne pas poursuivre plus avant l'affaire.

Le Conseil fédéral conclut ainsi :

« Nous déplorons d'autant plus cet échec que la porte ouvrant sur de nouvelles négociations nous est maintenant fermée. Les gouvernements contre lesquels nous plaitions nous ont déclaré avec la plus grande netteté qu'ils ne voyaient plus la possibilité de discuter. Certes, il nous serait encore loisible d'actionner l'Italie, le traité du 20 septembre 1924 nous offrant les moyens de recourir à une conciliation et, le cas échéant, à un règlement judiciaire. Mais nous craignons qu'une action de ce genre ne se traduise pour nous par de nouvelles déceptions. Nous avons eu contre nous un conseil unanime. Peut-on espérer rallier jamais à la thèse de nos sinistres une majorité de la cour de La Haye ?

« La cause de nos compatriotes est entièrement fondée en équité. Nous l'avons dit et le répétons. Elle n'est pas certaine en droit. D'émiments juriconsultes l'ont proclamé. Après notre échec à Genève, pourrions-nous nous exposer à un nouvel échec à La Haye ? Si vive que soit notre sympathie pour toutes les infortunes nées de la guerre, il nous paraît impossible d'envisager cette éventualité. Nous compatissons autant que quiconque aux misères de nos malheureux compatriotes ; nous savons trop ce qu'ils ont souffert pour avoir défendu leur cause avec opiniâtreté pendant des années. Notre dossier révèle une série d'iniquités criantes ; il y manque, hélas ! la preuve indiscutable que ces détresses pourraient trouver obligatoirement leur remède dans le droit international positif. Le droit des gens est imparfait. Il accuse beaucoup de lacunes. Mais la Confédération n'en est point responsable. Elle doit déplorer cet état de choses, mais le droit et l'équité sont deux catégories différentes et, si ceux à qui nous nous sommes adressés pour obtenir les réparations nécessaires demeurent, sans doute malgré eux, fermés à toutes considérations d'équité, aucun juge ne pourrait les astreindre à faire ce à quoi, en droit strict, ils ne seraient pas tenus.

« Il ne nous reste, dans ces conditions, qu'à tourner une page douloureuse de l'après-guerre. Nous le faisons avec peine, mais avec la conscience aussi d'avoir fait tout ce qui dépendait de nous pour obtenir un dédommagement équitable en faveur de victimes de la guerre auxquelles nous n'avons ménagé ni notre sympathie ni notre intérêt.

« Nous sommes certains que les Chambres fédérales se résigneront, de leur côté, à un dénouement qu'il n'a pas dépendu de nous d'empêcher et c'est dans ce sentiment que nous vous prions de prendre acte du présent rapport. »

La fête fédérale de chant

Les comptes de la fête fédérale de chant viennent d'être publiés. Après déduction de 7800 francs pour dons divers, il reste un bénéfice net de 70,200 francs. D'après les statuts, le tiers du bénéfice, soit 23,400 francs, est versé à la Société fédérale de chant et les deux tiers aux sociétés organisatrices, le Liedertafel, de Bâle, le Chœur d'hommes de Bâle et le Lied-

kranz de Bâle. Cet excédent a été rendu possible grâce à une subvention de 50.000 francs de la Société fédérale de chant, et le versement de 70.000 francs provenant d'une collecte faite dans la région bâloise. Le bilan de la fête a atteint 1.258.706 fr. 22.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Trois enfants tués par un camion

Hier vendredi, des enfants revenaient de l'école communale de Wormhoudt (Belgique) et suivaient le trottoir de la route de Cassel, lorsque survint une camionnette qui obliqua soudain, escalada le trottoir et alla faucher un groupe d'écoliers. Trois d'entre eux ont été tués sur le coup et trois autres grièvement blessés.

Le conducteur de la camionnette a déclaré qu'il s'était endormi au volant de sa voiture et qu'il ne s'était pas rendu compte de l'accident.

Il a été arrêté et conduit à la gendarmerie de Wormhoudt.

Un prêtre tué par une avalanche

On a retrouvé, hier vendredi, au lieu dit la Combe, à mi-chemin entre la Sallette et le sanctuaire, le cadavre de l'abbé Bonade, âgé de trente-quatre ans, enseveli par une avalanche.

Inondations en France

A la suite d'une longue période pluvieuse, le Cher et les autres rivières du département sont en crue et inondent la campagne. En plusieurs endroits, les chemins sont coupés et les animaux qui étaient au pacage ont dû être rentrés.

Le feu dans un atelier de photographie

Le feu a éclaté, hier vendredi, dans un atelier de développement de films situé au cinquième étage d'un immeuble du centre de Prague, au moment où un jeune homme préparait son dîner sur un réchaud à esprit-de-vin. Le fléau prit rapidement une grande extension. Le jeune homme et une femme ont péri dans l'incendie, tandis que trois autres personnes purent être sauvées.

Explosion sur un bateau

Hier, vendredi, une violente explosion s'est produite à Santos (Brésil) à bord du navire suédois *Britt Marie*, qui a coulé immédiatement.

Collision sur mer

Par suite du brouillard, le cargo anglais *Seven Seas Spray* est entré en collision avec le bateau-phare de Boston. Le bateau-phare aurait une voie d'eau.

Le *Seven Seas Spray* est retourné au port.

SUISSE

Le danger des avalanches

Hier matin vendredi, entre Riedling et Zingel (Uri), sur le chemin allant de Sisikon à Riemensalden, une avalanche est tombée du Rophaienstock dans une gorge au fond de laquelle trois personnes de Sisikon étaient occupées à abattre des arbres. M. Joseph Maria Planzer, âgé de soixante-cinq ans, ancien député au Grand Conseil, et son fils Franz, âgé de trente-quatre ans, père de cinq enfants, ont été emportés par l'avalanche. Le beau-fils de M. Planzer, M. Martin Zurflüh, put se dégager et aller quérir de l'aide. On a retrouvé le cadavre de M. Planzer, père, vers midi. On recherche le corps de son fils.

Hier matin également, dans le canton d'Uri, MM. Balz Ziegler, âgé de trente ans, célibataire, et Meinrad Arnold, âgé de quarante ans, marié, ont été surpris par une avalanche dévalant du Rophaienstock, dans la vallée du Laui.

On a retrouvé leurs cadavres au commencement de l'après-midi.

Deux banquiers véreux

Les deux principaux intéressés de l'entreprise d'opérations bancaires et boursières *Dätwyler et Co*, de Zurich, MM. Dätwyler père et fils, ont été arrêtés. Une enquête a été ouverte à leur sujet pour détournements qui approchaient du million.

Incendie

Un incendie dont les causes ne sont pas encore établies a complètement détruit, hier vendredi, la grande ferme de montagne de la Sagneule (Neuchâtel), propriété de la commune d'Auvernier.

Six pièces de gros bétail sont restées dans les flammes. Par contre, les chevaux, les porcs et 14 vaches ont pu être sauvés.

Le fermier, M. Baillif, et un pompier ont été blessés.

Le parrielle d'Ayent

On nous écrit de Sion : Les révélations d'Emile Solioz accusant son frère Alfred d'avoir tué leur père au cours d'une rixe à Saint-Léonard, et d'avoir ensuite jeté le corps dans la Lienne, se sont révélées fausses. Pressé de questions et se voyant sur le point d'être confondu, Emile Solioz a fini par avouer que c'était lui-même qui avait assassiné son père pour le voler.

Les nouveaux abonnés pour 1936 recevront le Journal dès ce jour sans augmentation de prix.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le consistoire public

Contrairement à la coutume, le consistoire public de jeudi matin, qui est, en quelque sorte, la continuation du consistoire secret tenu lundi dernier, ne s'est pas réuni dans la salle des Bénédictionnaires mais dans la basilique vaticane elle-même, à cause du nombre exceptionnel des nouveaux cardinaux créés par Pie XI et de l'affluence considérable de leurs invités venus en délégation de leurs archidiocèses et diocèses respectifs ou de leurs villes natales.

Jamais, peut-être, consistoire n'a revêtu autant de solennité et de splendeur et l'on compte que plus de 7000 personnes remplissaient la grande nef de Saint-Pierre, divisée en plusieurs compartiments et où le trône pontifical avait été élevé tout à côté de l'autel de la Confession.

Des tribunes spéciales avaient été réservées aux familles des souverains, dans lesquelles on notait la présence de l'ex-roi Alphonse XIII et de son fils, don Jaime de Bourbon. Parmi les membres du corps diplomatique, avec l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, se trouvaient les chevaliers de l'ordre de Malte en grand uniforme et les représentants du patriciat de Rome.

A 9 h. 20, un hymne triomphal éclate. Ce sont les trompettes d'argent qui, du haut d'une loggia dominant l'entrée papale de la basilique, annoncent l'arrivée du Souverain Pontife que précèdent tous les hauts dignitaires, dont les costumes, aussi riches que pittoresques et variés, arrachent des exclamations d'admiration à la foule des fidèles.

Des applaudissements vibrants éclatent de toutes parts. Pie XI, porté solennellement sur la sedia gestatoria, apparaît, coiffé de la mitre et revêtu du manteau papal rouge. D'un geste large, il bénit l'assistance, et gagne directement le trône. Les chœurs de la chapelle Sixtine se font entendre. Les nouveaux princes de l'Eglise arrivent l'un après l'autre accompagnés chacun par deux cardinaux anciens. Ils endossent la *cappa magna*, c'est-à-dire le grand manteau de pourpre, et, après avoir prêté serment aux constitutions apostoliques, s'approchent chacun à leur tour du trône pontifical, s'agenouillent devant le pape et reçoivent « l'imposition » du chapeau cardinalice en promettant, selon la formule rituelle, d'être fidèles à l'Eglise jusqu'à donner leur sang pour elle.

Après avoir reçu le chapeau rouge, chacun des nouveaux cardinaux échange d'abord une accolade avec le Souverain Pontife, puis avec tous les cardinaux anciens. Cérémonie émouvante à l'issue de laquelle Pie XI donna à l'immense assemblée la bénédiction apostolique.

Le consistoire public était terminé et le Pape regagna ses appartements privés au milieu de nouvelles et chaleureuses acclamations.

Les membres du Sacré Collège, anciens et nouveaux, se rendirent à la chapelle Sixtine pour le chant solennel du *Te Deum*.

Après quoi, les nouveaux cardinaux se prosternèrent jusqu'à terre, pendant que le cardinal doyen, Son Eminence Granito di Belmonte, récitait une prière propiciatoire pour leur future activité.

Puis les nouveaux princes de l'Eglise prirent le chemin de la salle du consistoire, où, quelques instants après, le Saint-Père apparut pour tenir un nouveau consistoire secret afin de procéder à la cérémonie qu'il est d'usage d'appeler « fermeture et ouverture de la bouche », allusion à la réserve que les cardinaux doivent observer pour tout ce qui concerne les affaires de la Sainte Eglise et à la faculté qui leur est donnée d'intervenir en présence du Pape dans les questions pour lesquelles leurs sages conseils sont demandés.

Enfin, après avoir remis à chacun des *porporati* l'anneau cardinalice, le Souverain Pontife leur assigna le titre c'est-à-dire l'église de Rome, qui constitue leur fief spirituel, puisque, les cardinaux d'aujourd'hui représentent ce que les premiers prêtres étaient pour l'évêque de Rome, c'est-à-dire pour le Pape, au cours des premiers siècles du christianisme.

Cette formalité accomplie, Pie XI retourna à ses appartements, tandis que les seize nouveaux princes de l'Eglise qui avaient participé au consistoire (les quatre autres, nonces à Paris, à Madrid, à Varsovie et à Vienne, ont reçu la barrette des mains des chefs des Etats respectifs près desquels ils sont accrédités) allaient rendre visite, dans une des salles du Vatican, au cardinal Granito di Belmonte, doyen du Sacré Collège, et sont descendus ensuite à Saint-Pierre pour y prier.

Les confesseurs modernes de la foi

Lors d'une invasion communiste à la campagne, une vieille femme connue pour sa piété intervint pour empêcher le sac d'une maison particulière. Cet acte de courage lui valut d'être crucifiée sur la table de billard qui se trouvait dans la maison en question. Comme les communistes occupaient tout le temps les lieux, les amis de la malheureuse ne pouvaient la délivrer. Une jeune femme eut alors l'idée de lui apporter du poison afin que son supplice finit plus vite. La vieille femme refusa de le prendre et dit : « Notre-Seigneur a bien souffert le même martyre ; c'est pour moi une joie de souffrir pour Lui et je souffrirai avec Lui jusqu'au bout ! »

Récit authentique rapporté au Bureau *Pro Deo* pour le recueil de témoignages de martyrs qu'il prépare.

Le nouveau secrétaire de la Propagande

Le Souverain Pontife vient d'appeler Mgr Celse Costantini aux fonctions de secrétaire de la Congrégation romaine de la Propagande, en remplacement de Mgr Charles Salotti, élevé à la dignité cardinalice.

Mgr Celse Costantini est né le 3 avril 1876, à Concordia, dans la province de Venise. Ordonné prêtre en 1899, il devint vicaire général et administrateur de Fiume et de son territoire, en 1920. L'année suivante, il était élu évêque titulaire de Hierapolis et sacré par le cardinal La Fontaine. En 1922, le Saint-Siège le nomma délégué apostolique en Chine et lui conféra le titre d'archevêque de Théodosiopolis d'Arcadie. Mgr Costantini établit sa résidence à Pékin, où il y resta jusqu'en 1933. Très éprouvé par le climat chinois, il dut rentrer à Rome, où il devint consultant de diverses Congrégations.

Le secrétaire de la Propagande est de droit président central des Œuvres pontificales missionnaires de la Propagation de la foi et de Saint-Pierre apôtre.

Nécrologie

Le prince Albert Radziwill

Le prince Albert Radziwill, un des plus grands propriétaires fonciers de Pologne, apparenté aux plus grandes familles européennes, est mort à Nieswiez, à l'âge de 50 ans.

Le baron Tibbaut

On annonce la mort survenue jeudi soir, à Paris, du baron Tibbaut, ministre d'Etat et ancien président de la Chambre de Belgique.

Nouvelles financières

La loterie de la Seva

Hier soir, vendredi, a eu lieu le tirage de la 2^{me} loterie de la Seva :

Le premier lot de 250,000 fr. a été gagné par le N° 135.469 ; le deuxième, 150,000 fr., a été gagné par le N° 248.636 ; le troisième, de 100,000 fr., a été gagné par le N° 091.988.

TRIBUNAUX

Une affaire d'empoisonnement

Le tribunal criminel de Lucerne avait à s'occuper, dans sa séance d'hier vendredi, d'un empoisonnement qui eut lieu dans les circonstances suivantes :

Le 14 janvier 1935, le journalier Franz Kœchli, décédait à Unterhœhli, à l'âge de quarante-quatre ans. La rumeur courut peu après sa mort, que son décès n'était pas naturel. Le médecin qui l'avait soigné en dernier lieu avisa le médecin officiel. Une autopsie fut ordonnée, mais demeura sans résultats positifs.

L'institut pathologique de l'hôpital cantonal de Lucerne examina alors les viscères du défunt et y trouva une forte dose d'arsenic. Un nouvel examen confirma d'une manière absolue ces constatations et le médecin officiel adressa un rapport à la police.

La veuve du défunt, fortement soupçonnée, fut soumise à un interrogatoire et, après avoir longtemps nié, avoua avoir empoisonné son mari pour en hériter. Elle conçut ce plan en voyant son mari apporter chez lui de la mort aux rats.

L'acte d'accusation demande la réclusion à vie, pour meurtre, avec circonstances atténuantes.

Echos de partout

L'écol

Certains compositeurs se soumettent d'assez bonne grâce à la corvée qu'on leur impose parfois après les repas auxquels ils sont invités et qui consiste à se mettre au piano pour interpréter leurs dernières œuvres.

Mais d'autres, comme Claude Debussy, détestaient satisfaire à cette sorte de « reconnaissance du ventre ».

Un jour, après un déjeuner qu'il n'avait pu décliner, Debussy reçut cette prière de l'hôtesse : — Maître, vous jouerez bien quelque chose à mes invités, qui ont pour vous la plus vive admiration.

La timidité ombrageuse du compositeur se cabra, et c'est avec froideur qu'il répondit :

— Excusez-moi, madame, mais je ne paye jamais mes repas en nature.

Et ceci nous remet en mémoire que, en une circonstance similaire, Chopin avança ce doux reproche :

— Oh ! madame ! je mange si peu !...

Qu'est-ce que l'argent ?

Telle fut la question posée par un journal anglais à ses lecteurs londoniens.

Parmi les réponses, il y eut celle-ci : « L'argent est une idole adorée par tous les peuples sans distinction de classe, bien que cette idole ne possède aucun temple. »

Il y eut cette autre : « L'argent rend la fatigue douce. »

Mais la réponse classée première disait : « L'argent est un passe-partout universel avec lequel on peut aller partout — sauf au ciel — et c'est un générateur de toutes choses — sauf de bonheur. »

Mot de la fin

Le directeur. — Mademoiselle, je compte acheter une machine qui fera tout votre travail.

La secrétaire. — Vraiment ? Monsieur veut me gêner !

FRIBOURG

Conseil général de Fribourg

Le budget de 1936

Le Conseil général de la ville de Fribourg s'est réuni, hier soir vendredi, sous la présidence de M. le syndic Aeby.

M. Aeby a rappelé tout d'abord la mémoire de trois conseillers généraux décédés : MM. Fritz Folly, Christian Brach et François Brugger. M. Suter remplacera M. Brach comme scrutateur.

M. le syndic a ensuite caractérisé le budget de 1936, qui est à peu près équilibré, grâce à une sévère compression des dépenses. Il est nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, de faire des économies et de mettre de l'ordre dans les services publics.

M. Corpataux, président de la commission des comptes, a reconnu l'effort du Conseil communal et a fait remarquer les sommes importantes consacrées à l'assistance et à la lutte contre le chômage. Il a recommandé la prudence dans les dépenses.

Le Conseil général a alors abordé les postes des différents départements. Au chapitre de la police, M. Liniger a demandé qu'on limitât, autant que possible, le séjour du cirque Knie à Fribourg, à cause des inconvénients qui en résultent pour le commerce local. M. Lippacher voudrait qu'on imposât les artistes étrangers de passage à Fribourg.

M. Jordan a émis le vœu que le Conseil communal examinât la question des transports funèbres par corbillard automobile.

M. Spicher, directeur de la police, et M. le syndic Aeby ont assuré M. Liniger que l'arrivée du cirque Knie a déjà préoccupé le Conseil communal. Quant à l'imposition des artistes étrangers, il faudra voir si la loi fiscale cantonale permet de le faire. A. M. Jordan, il a été répondu que les autorités communales ne manqueraient pas, d'entente avec les autorités ecclésiastiques, d'examiner et de résoudre la question du corbillard automobile.

Au chapitre de l'Edilité, M. Corpataux a demandé qu'on revisât tout le système des assurances des ouvriers, dont quelques-uns, parce qu'ils jouissent d'avantages très appréciables, sont trop souvent au bénéfice de l'assurance-accident.

M. Lippacher a félicité le jardinier de la commune de son excellent travail.

M. Jean Thalmann a attiré l'attention du Conseil communal sur le mauvais état du pavé à la Samaritaine et sur la route caserne-usine à gaz. On pourrait la faire des améliorations qu'on saluerait avec plaisir. Il faudrait aussi passer plus souvent l'arroseuse avec dépoussiérant. M. Thalmann a annoncé la disparition du pare au biches et a souhaité que la place fût aménagée pour les gymnastes.

M. Jungo s'est fait l'écho des plaintes des propriétaires de la Vignettaz concernant l'état précaire des trottoirs entre l'hôpital Daler et la maison Buchs. Les bordures n'existent même pas et la situation est vraiment déplorable.

M. Lippacher s'est associé aux vœux formulés par M. Thalmann.

M. Bovey a demandé la remise en état du trottoir de la rue Montenach.

M. Bæriswyl voudrait qu'on transportât les balayures ailleurs qu'à Montrévers.

M. Weber, président de la commission de l'Edilité, a répondu aux différentes demandes en déclarant que le Conseil communal fera tout son possible pour déférer aux vœux exprimés, mais qu'il ne saurait compromettre l'équilibre financier par de nouvelles dépenses. L'Edilité n'a prévu, cette année, à part les travaux de chômage, que des dépenses d'entretien.

La question du tramway de Beaugard

Au service extraordinaire des finances, M. Antoine Fragnière a signalé le mauvais service des tramways sur la ligne de Beaugard. Par esprit d'économie, la direction des tramways a tenté un essai, qui ne donne pas du tout satisfaction au quartier de Beaugard. On a introduit le système d'une voiture unique sur cette ligne, avec transbordement à la gare. Il en résulte de multiples inconvénients : pause forcée pendant plusieurs minutes quelquefois ; attente aux arrêts facultatifs, etc. Il semble que le quartier de Beaugard mérite autant la sollicitude de la société des tramways que d'autres quartiers, qui, comme Péroles, jouissent d'avantages considérables.

M. Fragnière a conclu en demandant au Conseil communal d'user de son influence pour que ces inconvénients disparaissent.

M. Blanchard a appuyé les doléances de M. Fragnière.

M. Liniger a montré les désagréments résultant du transbordement.

M. Chiffelle voudrait qu'on établît une meilleure correspondance à la gare entre les trams Beaugard-gare et gare-Tilleul. Souvent, on renonce au tramway à cause de l'attente.

M. Guhl a opiné que, devant les plaintes formulées par les intéressés, toute la question devrait être soumise à un nouvel examen.

M. Bartsch a dit qu'on devrait prévoir un abri pour les voyageurs sur la place de la gare.

MM. Bardy et Bays, délégués du Conseil communal à la société des tramways, ont répondu aux interpellateurs. Ils ont fait remarquer la situation financière difficile des tramways et la

nécessité des économies. C'est ce qui a déterminé la direction à diminuer les frais d'exploitation sur les lignes de moindre rapport. En comparant les chiffres de recettes entre la ligne de Péroles et celle de Beaugard, on constate que, tandis que les premiers augmentent, les seconds diminuent. Sans doute, les inconvénients du nouveau système introduit à Beaugard sont grands, mais, sans une dépense supplémentaire, assez considérable, il est impossible de faire mieux.

Le Conseil communal, qui a longuement étudié la question, a décidé de laisser l'essai se continuer durant une année. Toute la situation sera alors examinée d'une manière approfondie.

Service extraordinaire de l'Edilité

M. Zurkinden aurait désiré qu'on prévît une somme pour la construction du pont du Gottéron.

M. le syndic lui a fait remarquer qu'il s'agit là d'une question intéressant l'Etat. Celui-ci ne peut envisager une telle construction dans l'état actuel de ses finances, comme il a été répondu à M. Aeby, quand il avait soulevé cette question devant le Grand Conseil.

M. Jean Thalmann a remercié le Conseil communal d'avoir décidé la construction en raccourci avenue de Péroles-Route neuve.

M. Leimgruber a regretté qu'on n'ait prévu cette année aucun versement au compte d'attente de restauration de la Maison de bienfaisance.

M. Chiffelle a montré le mauvais état de ce bâtiment.

M. le syndic Aeby a déclaré que la question de M. Leimgruber le préoccupait vivement, mais qu'il était impossible, vu l'état de nos finances, de faire un versement au compte d'attente.

Pour donner cependant une satisfaction au quartier du Bourg, il a été prévu 25,000 fr. pour l'aménagement de la maison donnée à la commune par M^{me} Charmeil, à la rue de l'ancienne Préfecture, pour l'école ménagère. Celle-ci, qui se trouve à la Maison de bienfaisance, sera mieux logée et, d'autre part, on pourra disposer de locaux à la maison d'école et y réinstaller une classe qu'on a dû placer au sous-sol de la maison de justice.

L'Usine à gaz

M. Corpataux a félicité la commission du gaz d'avoir abaissé le prix du gaz de 27 centimes 1/2 à 25 c. le mètre cube. Cette mesure a été très bien accueillie dans les ménages.

M. Bæriswyl a demandé qu'on surveillât les travaux exécutés par les concessionnaires pour les installations.

MM. Liniger et Lippacher ont fait encore quelques observations, auxquelles a répondu M. Daler, président de la commission de l'usine à gaz, qui a dit la nécessité de la baisse qui a été décidée et les heureuses répercussions qu'elle ne manquera pas d'avoir sur la consommation. M. Daler a exposé les projets de l'usine à gaz et a insisté sur la prudence de la commission administrative. Grâce à des compressions de dépenses, il sera possible de faire le même apport à la commune. Le budget a été adopté.

Règlement sur le service du feu

M. Spicher, directeur de la police locale, a montré les raisons qui l'ont déterminé à réorganiser le service de défense contre l'incendie dans la ville de Fribourg. Il a souligné les services rendus par le poste de premier secours depuis sa création. Le nombre des hommes du bataillon des pompiers a pu être réduit ; ils ont été répartis dans trois secteurs, qui peuvent chacun se défendre par leurs propres moyens. On a voulu surtout éviter la confusion dans les premières minutes d'alarme, préciser les appels téléphoniques et, autant que possible, diminuer les inconvénients des alarmes générales. Le service doit être rapide et silencieux.

M. Spicher a rendu hommage à l'excellent esprit du corps des sapeurs-pompiers, à leur discipline et à leur dévouement.

Après des observations de M. Liniger et de M. Corpataux, le règlement a été approuvé.

Règlement sur les Abattoirs et l'inspection des viandes

M. Spicher, directeur de la police, a expliqué qu'il s'agit de questions techniques. Ce qu'on a voulu, dans le nouveau règlement, c'est organiser les Abattoirs sur un pied nouveau, en rapport avec les nouvelles installations. On a prévu pour cela la désignation d'un vétérinaire-directeur, qui serait responsable de la bonne marche des abattoirs et chargé de prendre toutes mesures utiles concernant la sauvegarde de la santé des consommateurs. Ce vétérinaire serait presque en permanence aux abattoirs.

D'autre part, il faut que le commerce de la viande soit exempt de toute irrégularité et que le public soit assuré que la viande qu'il consomme a été contrôlée et qu'elle est saine. Il y a trop de colportage de viande actuellement. Il faut le faire disparaître.

M. Spicher a ajouté que le règlement avait été élaboré d'entente avec les bouchers et le vétérinaire cantonal.

Après une discussion à laquelle prirent part MM. Poffet, Despond, Bossel, Gillard, Dousse, Spicher et M. le syndic Aeby, le règlement a été approuvé avec quelques modifications d'ordre rédactionnel.

Aux divers, des vœux variés ont été formulés par M. Jean Heimo ; M. Bæriswyl ; M. Suter ; M. Remy ; M. Spæth ; M. Blanchard. M. le syndic Aeby y a répondu.

Puis la séance a été levée. Il était 11 h. 3/4.

Les aveux du parricide de Montet

Nous avons dit hier que l'empoisonneur de Montet, soumis jeudi à un long interrogatoire, s'était décidé à entrer dans la voie des aveux.

Après le long interrogatoire que lui avait fait subir, de 11 heures à 7 heures du soir, l'agent de la Sûreté Berset, qui avait fini par ébranler son obstination en lui représentant l'inanité de ses dénégations devant le faisceau de preuves qui l'accablaient, Alfred Chuard, dans la soirée, a demandé à achever sa confession au sergent du poste de la Préfecture, M. Oberson.

Conduit chez celui-ci, à 10 heures, il déclara vouloir dire toute la vérité. Il avait, l'après-midi, prétendu seulement savoir que le repas de la famille était empoisonné et avait osé insinuer que c'était son père qui devait avoir mis le poison dans le rôti.

Il reconnut, cette fois, que c'était lui qui avait empoisonné le dîner de la famille. Il avait mêlé à la sauce du rôti la moitié des 250 grammes d'arsenic qu'il s'était procuré, en brassant la sauce avec la cuiller qu'on a retrouvée sur lui et à laquelle de l'arsenic était resté attaché.

Alfred C. a jeté le reste du poison dans la Glâne, dans le cours de l'après-midi. Il a avoué également s'être servi de la cuiller pour brasser le lait qu'il fit boire à son père, sur la demande de celui-ci.

Interrogé sur les motifs de son forfait, Alfred C. a dit qu'il avait voulu faire disparaître toute sa famille pour rester seul maître de l'entreprise paternelle et se marier. Il a pleuré quand le sergent Oberson lui a représenté l'odieuse de son crime, en lui parlant de sa mère, en particulier. Il a dit que l'ambition de devenir quelqu'un d'important l'avait aveuglé.

Chants religieux

On nous écrit :

Jeudi dernier, les directeurs de chant religieux du décanat d'Estavayer se sont réunis sous la direction de M. le chanoine Bovet en vue de préparer la fête qui est prévue pour le lundi de Pâques prochain. M. Bovet leur rappela d'abord la dignité de leurs fonctions, puis, s'attaquant au programme, il parcourut avec eux la messe de Neckes, le *Credo IV*, l'*O Salutaris* de M. Marmier et le *Tantum ergo* composé par lui-même. Impossible de résumer la richesse d'une telle leçon. Seuls ceux qui ont déjà assisté à un cours analogue peuvent se faire une idée de la somme de conseils pratiques, de remarques techniques, de considérations surnaturelles, artistiques ou scientifiques qui ont émaillé cette étude. Ce fut, pendant trois heures ininterrompues, un véritable feu d'artifice.

Malgré le temps déplorable, tous les maîtres étaient présents. Comme ils représentent un effectif de plus de 260 chanteurs, qu'ils sont tous pleins d'enthousiasme et de bonne volonté, on peut prévoir que la fête du 13 avril, à Estavayer, réussira à la perfection.

Le film de la Passion au Capitole

Hier soir, vendredi, a eu lieu, au Capitole, la première présentation du grand film *Golgotha*, d'après un scénario de M. le chanoine Reymond, réalisé par M. Julien Duvivier, qui est un des meilleurs « cinéastes » français.

Golgotha est un grand film, qui dépasse, aussi bien par sa réalisation que par son sujet, ce qu'on a vu de mieux depuis longtemps. M. Duvivier, dont l'intelligence et la puissance de création sont partout reconnus, a employé toutes les ressources de la technique actuelle et a réussi une suite d'images magnifiques, et dont quelques-unes sont inoubliables. Il s'est appuyé sur l'œuvre solide de M. le chanoine Reymond, qui s'est fort bien tiré de cette tâche écrasante : écrire un scénario sur la Passion.

M. Morienvall, un des rares vrais critiques du cinéma, a justement écrit : « La force de *Golgotha*, c'est l'élan avec lequel le film monte jusqu'à son sommet, sur un rythme que rien ne vient briser, avec une émotion que rien ne vient interrompre. »

Des images qui se pressent, claires ou sombres, lentes ou rapides, joyeuses, angoissantes, puis tragiques, lesquelles choisir, lesquelles citer ? L'entrée à Jérusalem, l'arrestation de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers ; le reniement de Pierre ; les scènes devant Caïphe, devant Hérode, devant Pilate ; le chemin de croix ; les scènes suprêmes, enfin, celles de la Crucifixion, qui étaient certes les plus difficiles à réaliser ?

« Un film sur la Passion, a encore écrit M. Morienvall, n'a pas de limites du côté de la grandeur, et celui-ci pourrait être mieux encore, comme l'a souhaité son initiateur. » Il nous a, notamment, paru qu'un allègement de certaines scènes eût empêché, ici ou là, un certain ralentissement ; qu'il aurait fallu raccourcir aussi certains passages à grande figuration. On peut regretter enfin que le metteur en scène n'eût pas recouru plus souvent à l'image indirecte, employée avec tant de bonheur dans deux tableaux : la flagellation, et, surtout, les pèlerins d'Emmaüs. Mais, tel qu'il est présenté, *Golgotha* est un très beau et très grand film, qu'il faut voir et qu'on voudra revoir.

Nous ne terminerons pas ces quelques lignes sans citer l'interprétation, avec, notamment, Robert Le Vigan, Jean Gabin et Harry Baur, qui a fait une forte création d'Hérode. Signalons enfin la part de Jacques Ibert, qui a orchestré d'admirables chants religieux.

Nouvelles de la dernière heure

Le « mea culpa » du cabinet de Londres

Londres, 21 décembre.

(Havas.) — Dans un discours qu'il a prononcé hier soir dans sa circonscription de Birmingham, M. Neville Chamberlain a fait un nouvel exposé de l'attitude du gouvernement britannique en présence de la situation créée par le projet élaboré à Paris entre sir Samuel Hoare et M. Laval et par la désapprobation avec laquelle l'opinion britannique avait accueilli ce projet.

« Notre objectif, a-t-il dit, a été de mettre fin à la guerre aussi rapidement que possible. Les sanctions n'ont pas eu d'autre but. Donc, si, en imposant les sanctions, nous ne visions qu'un rétablissement de la paix, il est évident que, si un autre moyen d'établir plus promptement la paix existait, il était de notre devoir de l'essayer. »

« C'est pourquoi nous avons suivi une double politique, et quand je dis « nous », je parle non pas de l'Angleterre seulement, mais de toutes les nations représentées à Genève. Tout en imposant les sanctions pour écarter la guerre, nous avons cherché de tous côtés un moyen quelconque de faire aboutir un règlement pacifique du conflit. Il y a quinze jours, ces discussions n'avaient encore abouti à aucun résultat et l'on prévoyait alors la nomination à brève échéance d'un comité devant fixer la date à laquelle entrerait en vigueur la sanction du pétrole. »

« Nous désirons tous que la Société des nations soit un instrument pour arrêter la guerre et non pas pour en faire surgir une nouvelle. Si donc l'application de sanctions nouvelles et plus efficaces devait causer une extension considérable de la guerre, nous aurions mis le pays en présence d'un état de choses que personne ne prévoyait au moment des élections. Aussi devint-il urgent, d'une part, d'essayer de trouver un moyen de règlement pacifique pour conjurer ce danger, et, d'autre part, de s'assurer que, en cas d'urgence de ce danger, nous n'aurions pas à supporter seuls le poids de l'attaque et que les autres auraient à en prendre leur part. »

Après avoir refait l'historique du voyage de sir Samuel Hoare et de l'embarras du cabinet de Londres, le chancelier a poursuivi :

« Nous avons décidé qu'il était impossible de désavouer notre ministre des affaires étrangères et, bien que nous eussions pu modifier les propositions qu'il nous avait transmises, nous n'étions pas justifiés à le faire dans les circonstances présentes. Nous admettons maintenant que nous avons fait une faute et nous l'avons dit franchement. Nous ne nous sommes pas rendu compte sur le moment du choc qu'éprouverait l'opinion publique mondiale, choc qui a suffi à montrer que nous avions tort. »

Après avoir longuement rendu hommage à sir Samuel Hoare, M. Chamberlain a ajouté :

« Maintenant, les propositions de Paris sont mortes. Elles sont mortes et ont déjà été enterrées à Genève. Elles ne seront pas ressuscitées, et, pour le moment, je suppose, toutes les tentatives de règlement pacifique doivent être considérées comme terminées. Nous devons donc revenir à la politique des sanctions et, en temps voulu, je crois que toutes les nations appartenant à la Société des nations montreront qu'elles sont disposées à se préparer à résister à une attaque dirigée contre l'une quelconque d'entre elles. »

M. Chamberlain conclut que la Grande-Bretagne doit, elle aussi, si elle veut faire de la Société des nations un instrument de paix réellement efficace, être prête à remplir ses obligations et à faire face à tous les risques qui peuvent en découler. « Car, quelle que soit la pression que la Société des nations puisse à l'avenir exercer sur un agresseur, c'est la force et rien que la force qui l'emportera en dernier lieu. »

Paris, 21 décembre.

Selon l'*Ere nouvelle*, la démission de sir Samuel Hoare est un épisode du conflit des idées dans un domaine où les idées n'ont pas été clarifiées suffisamment à l'avance.

« Sir Samuel Hoare a vécu dans la crainte d'une guerre. Il ne la voyait pas venir d'un cœur léger. M. Laval et lui ont fait un sacrifice méritoire à l'idée de paix, une sorte de recul stratégique. Le discours de M. Baldwin les justifie tous les deux, car il prouve surabondamment qu'ils ont dû jouer une partie dangereuse dans cette zone incertaine où l'ancienne diplomatie est désavouée et où la nouvelle n'est pas encore pratiquement équipée. Ils ont été tirillés. Leur cas est un cas-type. »

« Mais il y a quelqu'un qui a tort, c'est M. Mussolini. On vient de lui donner une chance inespérée de sortir son pays et lui-même d'embarras, et le monde d'une angoisse. En ne la saisissant pas, il a pris des responsabilités lourdes. Heureux les hommes politiques qui n'en portent pas de semblables sur les épaules ! »

« Mais voilà, nous avons pris notre décision. Nous en acceptons la responsabilité, nous acceptons collectivement le blâme. Cela ne veut pas dire que notre politique soit modifiée. Le ministre des affaires étrangères a estimé que son influence était si atteinte qu'il ne pouvait plus, tout au moins pour le moment, conserver utilement ses fonctions. C'est une grande perte pour le pays. »

L'opinion italienne

Rome, 21 décembre.

L'opinion italienne reste des plus calmes. Dans la levée de boucliers que suscite à Londres et à Paris, en certains milieux, le projet Laval-Hoare, elle ne voit, avant tout, qu'une nouvelle preuve d'hostilité préconçue à l'égard de l'Italie. L'homme de la rue se contente de dire : « Le Duce connaît son affaire. Il veut une solution qui ne soit pas un compromis, un dénouement qui ne laisse pas de gros problèmes en jeu et permette à l'Italie de rester tranquille pour longtemps. »

Les sphères dirigeantes italiennes ne sont nullement influencées par ce qui pourrait arriver à Genève et ailleurs. On part de ce point de vue que le monde entier s'est déjà rendu compte que les sanctions sont inefficaces, que l'embargo sur le pétrole ne peut être réalisé, que toute autre coercition est exclue, que le peuple de la péninsule est plus uni, plus résolu que jamais, et qu'il n'y a pas de moyen d'abattre l'Italie.

Rappelant les paroles du Duce à Pontinia : « Le peuple italien ne se laissera ni mystifier ni juguler », le *Popolo di Roma* écrit :

« Que cela soit dit clairement dès ce moment. L'Italie est résolue à tout pour s'opposer à ce qu'on lui arrache les terres conquises par les armes. Ni le siège économique inique, ni les ruses diplomatiques, ni la violence, ne pourront nous amener à renoncer à une seule motte de terre. Nous ne pourrions jamais livrer au bourreau d'Addis-Abéba les populations qui se sont soumises ; nous ne pourrions jamais trahir ceux qui ont eu confiance en nous. »

Des votes du Grand Conseil fasciste

Rome, 21 décembre.

(Havas.) — Le Grand Conseil fasciste a tenu séance cette nuit, de 22 heures à 1 h. 30.

Il a examiné la situation politique telle qu'elle se présente après le refus de la part de l'Angleterre des propositions de Paris, dues à l'initiative de la France, propositions que le Grand Conseil avait soumises à un large examen dans sa réunion du 18 décembre.

L'ordre du jour suivant a été approuvé par acclamations :

« Le grand conseil du fascisme constate que, en face de la désorganisation et des contradictions qui se sont manifestées dans la conduite des pays sanctionnistes, le peuple italien reste inébranlablement uni dans la ferme défense de son droit, en offrant, par le plébiscite de l'or, la preuve imposante de sa volonté de résistance et de victoire. Il envoie son salut confiant aux soldats et aux Chemises noires qui combattent courageusement en Afrique orientale pour la cause de la civilisation et pour les exigences suprêmes de sécurité et de l'avenir de la nation. Il affirme que l'action de l'Italie fasciste se poursuivra avec une décision inflexible, de façon à atteindre les buts qui ont été fixés par le Duce au destin de la patrie. »

La Petite-Entente veut le respect du pacte

Genève, 21 décembre.

M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a présidé une réunion commune du conseil permanent de la Petite-Entente et de l'Entente balkanique. Les deux conseils ont renouvelé leurs décisions unanimes quant à l'application stricte du pacte ainsi que leur communauté d'action dans les circonstances actuelles.

M. Titulesco a eu un entretien avec M. Potemkine, ambassadeur des Soviets, qui avait retardé son départ pour Paris.

M. von Papen chez M. Hitler

Berlin, 21 décembre.

La journée d'hier a été marquée par l'arrivée inopinée de M. von Papen, ministre d'Allemagne à Vienne. Il a été reçu par le chancelier Hitler, avec lequel il a eu un entretien de quatre heures. M. von Neurath, ministre des affaires étrangères, a été convié à assister à une partie de cet entretien, qui a produit dans les milieux politiques une grande impression.

La conférence navale

Paris, 21 décembre.

La commission de la marine a entendu un exposé de M. Piétri, ministre de la marine, sur la façon dont se déroulent les négociations navales de Londres. Diverses questions ont été posées au ministre.

La commission, rappelant les débats de décembre 1934 à la tribune du Sénat et tenant compte de la situation internationale, a été unanime à penser que la France ne saurait s'engager que pour une courte période et ne pourrait accepter un système qui ferait revivre plus ou moins indirectement les dispositions du traité de Washington.

M. Piétri a donné à la commission l'assurance que les instructions données à la délégation française traduisent ce point de vue. La commission s'est montrée favorable à un système de limitation des armements.

Le brouillard anglais

Londres, 21 décembre.

(Havas.) — Dans la soirée d'hier, vendredi, et jusqu'assez avant dans la nuit, un brouillard épais a recouvert toute l'Angleterre du centre et du sud, y compris la région londonienne.

Un assez grand nombre de navires n'ont pas pu quitter Southampton et la plupart des navires à destination de ce port ont dû jeter l'ancre

au large de l'île de Wight, où ils sont arrivés avec plusieurs heures de retard.

L'*Aquitania*, l'*Europa* venant de New-York et le *Duchess of Richmond* sont au nombre des transatlantiques qui n'ont pu arriver à l'heure prévue.

On signale, d'autre part, de tous les points du pays, un assez grand nombre d'accidents d'automobile dus au brouillard et au verglas. Le brouillard a causé aussi des retards considérables à la plupart des trains des lignes du nord.

SUISSE

L'état des routes

Berne, 21 décembre.

L'Automobile-Club suisse communique que, étant données les chutes de neige d'hier vendredi et l'instabilité des conditions atmosphériques, la praticabilité des routes suisses est très médiocre.

Les automobilistes sont notamment rendus attentifs au fait que les chaînes sont recommandées même sur les routes du plateau suisse, et notamment sur la grande voie Lausanne-Berne-Zurich.

Dans le Jura, les amas de neige rendent la circulation très pénible. Mais on espère que les travaux de déblayement de la Vue-des-Alpes, du Mollendruz, de Saint-Cergue et du Hauenstein seront terminés pour demain.

Dans le Pays d'Enhaut, les chaînes sont absolument nécessaires depuis Montbovon. La route du Bruch est praticable jusqu'à Bellegarde. La route Thoune-Zweisimmen-Gstaad est encore praticable, ainsi que la route Planfayon, Zollhaus, Lac-Noir.

FRIBOURG

Pour l'Asile de nuit

(15^{me} liste)

MM. Livio et fils, entrepreneurs, Fribourg, 25 fr. ; Société de tir au fusil « Les Routiers », Fribourg, 25 fr. ; M^{mes} Reichlen, rue Saint-Pierre, 10 fr. ; Jeunes conservateurs de Beauregard, 10 fr. ; M. Paul Favre, opticien, Fribourg, 10 fr. ; M^{me} veuve G. Helfer, Route de Villars, 9, 10 fr. ; Club de jass des Arcades, 10 fr. ; Syndicat agricole de Fribourg et environs, 10 fr. ; M. le professeur Paul Girardin, Fribourg, 10 fr. ; M. J. Widder-Müller, Neuveville, Fribourg, 5 fr. ; M. Cl. Bossel, Cugy, 5 fr. ; anonyme, Cormondes, 2 francs.

Total de la présente liste, 132 fr. ; listes précédentes, 12,227 fr. 85 ; total à ce jour, 12,359 fr. 85 centimes.

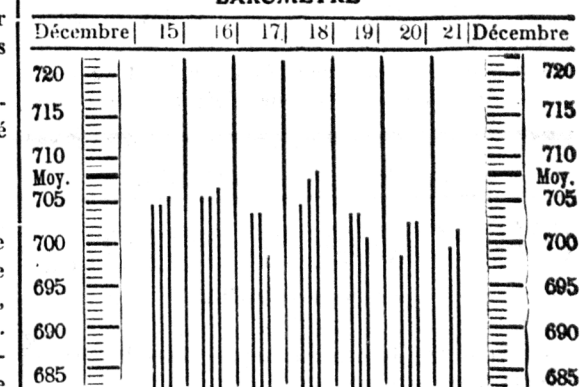
Il a été reçu en outre les dons en nature suivants : fabrique de pâtes Sainte-Appoline, un bon pour 50 kg. de pâtes ; maison André fils, denrées coloniales, 1 lot de tabac ; M. Riesenmey, laitier, Samaritaine, un bon pour 10 fr. de lait ; M^{me} Théo Aeby, place de la Gare, collections de l'*Illustré*.

A tous ces généreux donateurs, un sincère merci ! Compte de chèques de l'Asile de nuit, Fribourg IIa/1718.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

21 décembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Heure	15	16	17	18	19	20	21	7 h m.
7 h m.	-5	0	2	1	-5	1	-9	7 h m.
11 h m.	-2	5	2	-1	0	-6	11 h m.	
7 h soir	-3	1	4	-1	-1	-1	7 h soir	

Zurich, 21 décembre, 11 h. du matin.

Les chutes de neige ont presque totalement cessé dans les Alpes. Le temps est clair sur le nord du plateau. La température est descendue à 8 ou 10 degrés au-dessous de zéro.

STATIONS D'HIVER

21 décembre, 8 heures du matin

Station	Degrés de température	Caractère général du ciel	Hauteur de la neige sur le champ de ski
Adelboden	-14	très beau	1 m. et plus
Grindelwald	-14	>	80 centimètres
Gstaad	-14	>	1 m. et plus
Wengen	-12	>	90 centimètres
Arosa	-16	>	1 mètre
Davos	-17	>	1 m. et plus
St-Moritz	-16	>	>
Les Rasses	-12	>	>
Le. Avants	-10	> bise	90 centimètres
Montana	-10	>	1 m. et plus
Zermatt	-18	>	>

Temps probable

Zurich, 21 décembre, 11 h. du matin.

Faible bise. Brumeux dans la plaine ; clair sur les hauteurs. Froid.

FRIBOURG

La conférence de Mgr Gerlier

On se souvient que, l'année passée, Fribourg avait déjà eu le bonheur d'entendre Mgr Gerlier parler du *Fait de Lourdes*.

La conférence de cette année était en quelque sorte une suite de celle de l'an dernier. Etant connu le fait de Lourdes, Mgr Gerlier en a dégagé les leçons pour notre temps.

Est-il besoin de redire la joie profonde qu'on éprouve à écouter la chaude éloquence de Mgr Gerlier ? L'éminent évêque parle avec cette distinction française et cette chaleur du verbe qui n'ont rien d'artificiel assurément et qui conquièrent bien vite les cœurs.

Lourdes donne au monde deux grandes leçons de spiritualité et de charité, a dit Mgr Gerlier.

Alors que tout l'effort d'une civilisation rive les âmes au matérialisme, notre raison et notre foi, quand elles examinent les faits de Lourdes, nous donnent de douces et réconfortantes certitudes. Derrière le décor du monde, il y a un être qui en est l'auteur, un Créateur tout-puissant que la réalité nous cache mais qu'elle peut aussi nous révéler, comme à Lourdes, où Dieu permet qu'on le reconnaisse derrière le décor.

Le signe de la présence de Dieu dans la nature est le miracle d'ordre physique. C'est ensuite le miracle spirituel de la grâce, opération visible et quotidienne dans l'intime des âmes. Et Lourdes donne le double signe de cette présence divine. La signification de Lourdes est donc d'être, en un siècle de sciences expérimentales et de laboratoire, une présence de Dieu dans la nature ; c'est d'être, dans le monde visible, une fenêtre ouverte sur les réalités invisibles.

Miracles corporels et miracles spirituels : tels sont les faits de Lourdes.

Mgr Gerlier n'a pas voulu parler des miracles corporels, laissant ce soin, a-t-il dit, aux médecins. Il a simplement rappelé que le Bureau des constatations des miracles corporels fonctionnait dans des conditions où non seulement tous les éléments de la loyauté sont sauvegardés, mais dans des conditions de rigueur scientifique incontestables.

Mais immédiatement Mgr Gerlier a mis en garde ses auditeurs contre l'illusion de ceux qui croient que le miracle corporel est l'essentiel à Lourdes. Cela ne saurait être, puisque la Sainte Vierge n'en a même pas parlé à Bernadette.

Le miracle corporel n'a jamais été qu'un fait de caractère exceptionnel ; il n'a jamais été un but mais uniquement un moyen dont la Providence se sert pour frapper l'attention et la porter vers une fin plus haute.

Les miracles spirituels, à Lourdes, sont bien plus admirables, et ils sont quotidiens.

Lourdes est véritablement la capitale de la prière. « Je ne connais pas de lieu au monde, a dit Mgr Gerlier, où l'on prie comme à Lourdes, et où l'on prie mieux, avec un sentiment plus fort de confiance et de foi. »

Ceux qu'on interrogé répondent presque unanimement : nous avons à Lourdes le sentiment de la présence divine.

Mgr Gerlier a évoqué alors, en des paroles extrêmement touchantes, l'heure la plus émouvante de Lourdes, la procession des malades. Etalage unique et saisissant de toutes les déchéances physiques ; yeux chargés d'espoir et de courage ! Alors on sait ce que c'est qu'une prière

faite avec foi et ferveur. Les malades vivent véritablement la présence du Maître dans l'Hostie.

Ce qu'il y a à Lourdes de plus beau encore que les manifestations extérieures, c'est le travail mystérieux et silencieux qui s'accomplit au fond des âmes. Là vraiment on touche du doigt le spirituel. Et cette action victorieuse et divine de la grâce est un miracle des centaines de fois constaté.

Mgr Gerlier en a apporté, comme témoignage, le moral des malades. « Où, a-t-il dit, en quel lieu du monde, est-ce que les malades quittent leur hôpital, même s'ils ne sont pas guéris, en chantant le *Magnificat* ? » Il n'y a pas seulement les malades qui se résignent ; il y a ceux, et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit, qui finissent par aimer leurs souffrances et qui demandent à Dieu de leur laisser, parce qu'ils ont compris la valeur rédemptrice de la douleur.

Mgr Gerlier a évoqué alors le souvenir de deux jeunes ouvrières de vingt ans, deux jocistes françaises, qui, après quelques jours passés à Lourdes où elles étaient venues chercher leur guérison, demandèrent — miracle spirituel — de rester malades parce que leurs souffrances seraient plus efficaces que leur activité pour le salut éternel de leurs compagnes de travail.

La seconde leçon que Lourdes donne au monde est un exemple permanent de charité et de fraternité humaines, sans lesquelles on ne fera rien de décisif pour résoudre toutes les crises qui nous accablent.

Il n'y a pas de lieu au monde, a dit Mgr Gerlier, où la charité soit mieux pratiquée. Elle s'exerce d'abord à l'égard des malades qui sont à Lourdes, « nos seigneurs les malades » pour employer une touchante formule du moyen âge. Ce n'est pas seulement au service des malades que se réalise cette charité, mais à l'égard de tout le monde et en particulier les pêcheurs. Il n'y a qu'à Lourdes qu'on peut demander, pour le salut des pêcheurs, des héros indécibles comme celui de ces huit petites aveugles qui n'hésitèrent pas à renoncer à demander leur guérison.

A une époque où la lutte des classes est si vive et si affligeante, Lourdes est un des seuls lieux du monde où les hommes sentent la fraternité de leur baptême commun dans la diversité des classes sociales.

Mais il y a plus encore que la charité et la fraternité entre les classes ; il y a la charité et la fraternité bien plus difficiles entre les peuples. Et Mgr Gerlier a évoqué alors le spectacle émouvant du pèlerinage international des anciens combattants à la fin septembre 1934, où 80,000 soldats de 19 nations différentes, anciens alliés et anciens ennemis, qui s'entr'égorgèrent vingt ans auparavant, communiquèrent à la même table, dans une fraternité chrétienne admirable.

Lourdes est véritablement la cité de la charité et de la fraternité.

Ce double enseignement de surnaturel et de charité que Lourdes donne au monde a été symbolisé dans ce Triduum de clôture du jubilé de la Rédemption. 150 messes célébrées sans interruption à la Grotte pour implorer de Dieu la paix internationale ! Cette leçon de paix est de toutes la plus nécessaire et la plus autorisée, a dit en concluant Mgr Gerlier. Dans les angoisses de l'heure présente, la Vierge de Masabielle peut bien être notre ferme espoir ; dans les ténèbres actuelles, la lumière pourrait bien venir de la grotte de Lourdes.

Comme on le pense, Mgr Gerlier a été longuement acclamé par son auditoire.

En le remerciant, Mgr Besson lui a dit tout le bien qu'il avait fait aux âmes, le réconfort qu'il avait apporté aux cœurs anxieux par ses paroles d'espoir en la Vierge de Lourdes.

Aux membres

de l'Œuvre de la Propagation de la foi

Avec l'approbation de LL. Exc. les évêques de Sion, de Bâle, de Lausanne, Genève et Fribourg, le Conseil central suisse de la Propagation de la foi, réuni à Fribourg, le 2 septembre dernier, a décidé la publication, dès janvier 1936, d'*Annales des Œuvres pontificales de la Propagation de la foi et de Saint-Pierre apôtre pour la Suisse romande*. Grâce à la grande bienveillance de S. Exc. Mgr Burquier, évêque de Bethléem, l'Abbaye de Saint-Maurice a bien voulu assumer la rédaction de ce bulletin et la confier à M. le chanoine Bussard.

Il y a 103 ans que la Suisse de langue allemande possède ses *Annales* propres de la Propagation de la foi, constamment rédigées par des Pères bénédictins de l'Abbaye d'Einsiedeln. Il convenait que la Suisse romande, qui compte plusieurs milliers d'associés, fût à son tour dotée d'un bulletin spécial.

Les nouvelles *Annales*, qui vont remplacer pour nous celles de Lyon, paraîtront six fois par ans et seront remises gratuitement à chaque membre de la Propagation de la foi, par les soins des dizeniers ou des dizenières. Les deux numéros de mars et de septembre, consacrés entièrement aux séminaires et au clergé indigènes de missions, seront donnés aussi à chaque associé de l'Œuvre de Saint-Pierre apôtre.

Ce bulletin illustré ne comprendra que 16 pages, au début du moins, et pourra peut-être paraître de ce fait quelque peu modeste ; mais il aura le précieux avantage de compter parmi ses collaborateurs nos vaillants missionnaires suisses et de renseigner ses lecteurs sur les travaux apostoliques de nos compatriotes ainsi que sur le mouvement missionnaire dans notre pays.

Puisse cette publication contribuer, avec le secours de Dieu, à développer encore chez les catholiques suisses de langue française le zèle pour l'extension du règne du Christ dans les régions infidèles !

Nos trésors artistiques

Qui visite le Musée d'art de Genève remarque, dans la salle du moyen âge, une admirable *Pietà*. Le socle porte cette indication : « *Pietà* sur bois sculptée, provenant de la chapelle de Torny-le-Petit (Fribourg), XIII^{ème} siècle. Don de la Société auxiliaire du Musée. »

L'attitude et le regard de la Vierge Mère tenant sur ses genoux son divin Fils détaché de la croix sont profondément émouvants, et l'on regrette qu'une œuvre si belle, très bien conservée d'ailleurs, malgré quelques retouches et lacunes, ait quitté Fribourg. Nous pensons ne pas exagérer en disant que ce groupe d'une si belle facture et d'une expression si sincère est le joyau de cette salle.

En face de notre *Pietà* s'adosse à la muraille une haute croix en fer forgé, ayant cette inscription : « Croix sépulcrale aux armes de Boccard. Fribourg, XVIII^{ème} siècle. »

Sur la même muraille, à droite, dans le haut, se trouve une peinture religieuse également de provenance fribourgeoise.

Nous avons observé, au hasard de notre visite, ces quelques œuvres, dont notre pays peut être légitimement fier.

Nous sommes persuadé qu'il en existe encore plusieurs autres dans le même musée et dans d'autres.

Un pour tous, tous pour un ! Sous le signe de Tell, tu choisiras demain tes cadeaux de Noël.

Conseil d'Etat

(Séance du 20 décembre)

Le Conseil autorise les communes de Franex, Montbrelloz, Surpierre et Wallenried à lever des impôts ; celle de Surpierre, à contracter, en outre, un emprunt ; celles de Châtel-Saint-Denis et Cottens à se constituer caution.

— Il décide d'intervenir auprès du Département fédéral des Chemins de fer, à Berne, contre le projet d'horaire pour la période du 15 mai 1936 au 21 mai 1937, prévoyant deux paires de trains directs légers entre Genève et Zurich, mais sans arrêt à Fribourg.

L'arbre de Noël de l'Ouvroir de Gambach

Il neige, il fait froid. L'hiver a ramené son cortège de misères et de souffrances pour tant de malheureux. Mais, à Fribourg, la charité se multiplie, agissante, inépuisable. Ainsi, c'était grande joie jeudi, à Gambach, dans une salle du bâtiment de l'école primaire où, comme depuis nombre d'années précédentes, se déroulait la gracieuse fête de l'arbre de Noël de l'Ouvroir des dames.

Nous l'avons dit déjà : chaque semaine, un groupe de dames de la paroisse de Saint-Pierre consacrent une après-midi à la confection d'objets et de vêtements chauds destinés aux enfants pauvres de tous les quartiers de la ville, filles et garçons. Leurs cotisations personnelles, auxquelles s'ajoutent des dons particuliers de collaborateurs généreux, fournissent le matériel de travail.

M. le chanoine Zurkinden, empêché d'assister à la petite fête, y avait délégué M. l'abbé Schaffer, un des dévoués vicaires de Saint-Pierre, qui sut parler au cœur des enfants en leur rappelant le beau devoir de la reconnaissance envers Dieu qui les a fait naître dans un pays privilégié, où de bons parents veillent sur eux et leur reconnaissance particulière, aujourd'hui, envers les dévouées organisatrices de l'Œuvre. Une prière collective fut adressée du fond du cœur au petit Jésus de la crèche, pour tous les bienfaiteurs et bienfaitrices.

Chants et récitations se succédèrent avec entrain, puis ce fut la distribution, qui fit briller tous les yeux. 230 enfants emportèrent vêtements, friandises et chocolats, sans compter la vision lumineuse d'un magnifique arbre de Noël.

Société d'épargne « Les Grand'places »

On nous prie d'insérer :

Cette société, constituée il y a une année et qui groupe déjà un certain nombre de membres, a été créée pour favoriser la petite épargne. Ce moyen populaire de réaliser quelques économies a pris un vif essor dans notre ville. Par de minimes versements hebdomadaires ou mensuels, dépenses passant inaperçues au cours de l'année, chaque membre a, à l'époque de Noël et au nouvel an, le plaisir de rentrer en possession d'un montant appréciable. Les inscriptions sont reçues au café des Grand'places. Les versements reprendront à partir du dimanche 12 janvier. Les membres qui en font déjà partie sont avisés qu'ils peuvent retirer leur dépôt demain, dimanche, de 11 heures à midi.

CUSTODIA

Société Fiduciaire et de Contrôle
Fribourg, 36 Place de la Gare
Bilans de fin d'année, clôture d'exercices.

COCO, GROOM ET DETECTIVE

par Jean DRAULT

— Pourquoi transporter Aglaé dans la chambre de Jessica, demanda Larigot ?

— Dans cinq minutes, vous allez le savoir. Un coup de main, messieurs...

Larigot était un peu étourdi, mais Dardenne était aussi lucide et aussi tranquille que s'il avait bu de l'eau. Coco l'en félicita.

— Avec Fredy, expliqua Dardenne, nous en avons vu d'autres. Il portait bien le champagne, mais pas comme moi. Nous avons fait des matches que j'ai toujours gagnés.

— Il le dit dans son testament. Allons oust ! Un petit effort !

Dardenne empoigna sous les bras Aglaé qu'il décolla de son fauteuil sans le moindre effort. Larigot prit les jambes.

— Une plume ! dit-il.
Félicie ouvrit la porte de la chambre de Jessica. Coco précéda le cortège.

Dans la chambre, il expliqua, avant qu'on posât sur le lit la belle endormie :

— Miss Félicie, nous allons vous laisser seule avec elle, le temps que vous la déhabilliez.

— Ah ! Il faut la déhabiller ?

— Oui, vous verrez pourquoi.

— Bien ! Mais, qu'est-ce que vous voulez faire, mon Dieu ?

— Patience !

Les trois hommes sortirent de la chambre dont Coco ferma la porte. Dans son fauteuil, Lormat n'était plus qu'une loque. Il bredouilla :

— Cette dame n'est pas morte, au moins ?

— Mais non, fit Coco.

— Avec tout ça, je n'ai pas la réponse de Mme Jessica au sujet de sa présence dans mon établissement... le jour où je remettrais à l'écran *Les béguins de Joséphine*...

— Vous ne pouvez pas tout avoir ! lui répondit Coco. Vous avez déjà une bouteille et demie de champagne dans le fusil, contentez-vous-en !

— Vous êtes acerbe, mon jeune ami... Et moi, j'ai bien soif.

— Bon ! Bon ! On va entamer la dernière.

Dardenne l'arrêta :

— Vous pouvez tuer ce vieillard !

A ce moment, Lormat tenta de se lever, n'y put réussir, et se mit à déclamer avec une force de haut-parleur :

Ce vieillard m'a maudit ? Pendant qu'il me parlait, Pendant qu'il me criait : « Oh ! sois maudit, sois maudit ! »

Je raillais sa douleur. Oh ! oui, j'étais infâme Je risais, mais j'avais l'épouvante dans l'âme.

Il se tut, comme épuisé.

— Qu'est-ce ? avait demandé Dardenne en tressautant. Une attaque de *delirium tremens*. Vous voyez ?

— Peuh ! avait riposté Larigot. Un bout de rôle que le champagne lui a fait remonter dans la tête... Là, c'est fini. Il va s'endormir, comme l'autre... Mais celui-là, on ne le couche pas ici, hein ?

— Il est très bien où il est ! assura Coco. Il n'a plus la force de se lever ni de s'en aller, c'est tout ce que je voulais. Dehors, il pouvait tomber sur un de la bande, — car vous pouvez être sûrs que l'hôtel est surveillé, — et se faire tirer les vers du nez sur ce qu'il a vu et entendu ici. Il avait aussi l'idée de prévenir la police. Et ça faisait tout rater.

— Tout quoi ? demanda Larigot.

— Tout ce que je suis en train de préparer. Je serais bien étonné si dans une ou deux heures d'ici, je n'étais pas en conversation avec la patronne.

— Ah ! bah, fit Dardenne. Et où ça ?

— Dans la maison où ils l'ont cafeutrée.

— Et qui vous y conduirait donc ?

— Un des gangsters lui-même... Quand on sait y faire, on fait d'eux ce qu'on veut. Ils sont idiots...

La porte de la chambre de Jessica se rouvrit. Félicie parut, disant :

— Cette dame est couchée ; elle ronfle.

— Bien ! Voulez-vous, miss Félicie, apporter ici les fringues de cette dame.

— Pourquoi faire ?

— C'est justement pour vous l'apprendre.

Félicie apporta donc la jupe, le corsage, les bas, les souliers, le chapeau et les gants d'Aglaé Cabochard. Avec un beau sang-froid, Coco retira son veston à martingale et dit, très calme, à Félicie :

— Voulez-vous m'aider à passer cette jupe ?

— Hein ?

— Je parle français que je crois. Oui, je veux mettre cette jupe.

— Par-dessus votre pantalon de golf ?

— Pourquoi pas ! Et je mettrai aussi les bas verts, et les souliers verts, et le corsage vert ! Allez, allez ! aidez-moi ! Mettez-vous-y tous, ça urge !

— Ça, alors ! clama Dardenne.

— Le chapeau aussi ? interrogea Larigot, ahuri.

— Le galurin aussi, oui. J'ai bien autant de cheveux qu'une femme, à présent que les femmes se font faucher les tifs...

Tandis que Félicie agrafait la jupe autour de

la taille de Coco, ce dernier maniait le chapeau, qui était plutôt un béret avec un nœud et il déclarait :

— Mince de plat d'épinards ! Enfin, si c'est la mode !

Il endossa le corsage, tandis que Félicie lui passait les bas par-dessus ses bas de golf, à côtes.

Par exemple, les souliers verts qu'Aglaé avait choisis avec de hauts talons pour bénéficier d'une élégance plus captivante jouèrent à Coco les pires tours. Ses pieds tournèrent. Il avait l'impression de marcher sur des échasses et il risquait la fâcheuse entorse.

— Je vais sûrement me casser la gargamelle avec ces outils-là ! fit-il. Surtout qu'il se peut que j'aie à jouer des guibolles à un moment donné. Tant pis pour l'élégance, je reprends mes croquenots de golf.

Tout habillé de vert, il se regarda dans une glace.

— Je suis-t-y beaucoup plus mal qu'elle ? demanda-t-il.

— Comme taille, c'est à peu près ça ! opina Félicie, mais je crois que c'est pour vous déguiser, que vous prenez ce costume ?

— Sûrement que ce n'est pas pour faire valoir mon physique.

— Justement, votre physique vous fera reconnaître.

— Vous n'avez pas songé qu'elle avait justement des pansements autour de la bouillotte, répliqua Coco. Il s'agit de m'aider à en poser. Oh ! Pas les siens ! D'abord, elle en a besoin, moi, je n'ai besoin que de me masquer le plus possible.

(A suivre.)

Le film des RR. PP. Pallottins

Grâce à l'initiative bienveillante de M. le chanoine von der Weid, curé de ville, l'assistance accourue jeudi soir, à la maison de l'Association paroissiale de Saint-Nicolas, a joui d'un spectacle peu ordinaire. Le R. Père Fröhling, de la Villa Thérèse, qui l'avait tourné lui-même en 1933-1934, et devait le présenter, étant retenu par une attaque de malaria, contractée au service de sa chère mission, deux de ses confrères, l'un ancien missionnaire aussi, le remplacèrent. Dans l'espace de quelques quarts d'heure, des kilomètres défilèrent sous les yeux émerveillés des spectateurs, en visions vécues, très nettes, bien étiquetées en allemand et en français, parfaitement choisies et combinées. Les scènes se suivent, tel un vrai roman. Les trois actes qui composent le film se déroulent dans la préfecture apostolique du Cap de Bonne Espérance (district central), confiée aux religieux pallottins. Le titre du film est *Mahoni*. C'est un sorcier célèbre, dévoilé dans toutes ses attitudes : dans la préparation des breuvages féticheurs, des poisons ; dans la consultation des « esprits » et celle des païens qui viennent à lui, avec des dons obligatoires ; dans la lutte contre les « esprits » néfastes, etc. C'est aussi une famille, dont les sortilèges sorciers n'ont pu guérir un fils, malade par suite d'inanition, mais que les soins des missionnaires, Père et Sœur dominicaine, ramènent à la santé et qui devient, d'abord, un élève de la mission, puis un chrétien confirmé, enfin un petit séminariste ; il baptise *in extremis* son père, empoisonné par une vengeance de Mahoni. Sa sœur le suit dans la religion chrétienne ; actuellement, elle fait son noviciat chez les Sœurs indigènes. En contraste apaisant avec d'autres scènes païennes encore, le spectacle du travail, de la piété, des cérémonies religieuses, à la mission catholique. Les païens eux-mêmes viennent y chercher le maïs, que les missionnaires distribuent, après l'avoir fait venir difficilement, une sécheresse horrible dévastant le pays. Et ce ne sont là que quelques traits de ce film remarquable. Il n'est pas sonore ; mais la musique qui l'accompagne continuellement : cris des païens ; chants guerriers, religieux ; sonnerie des cloches, est toujours merveilleusement appropriée aux tableaux qui passent. Le but final est l'implantation de la croix partout ; son image lumineuse achève le spectacle, que, sans fatigue, on eût admiré plus longtemps encore.

Puissent toutes les paroisses de la ville et du pays bénéficier d'une heure aussi édifiante et réconfortante !

Fribourg

et les Chemins de fer fédéraux

Les premiers projets d'horaire pour la prochaine période, du 15 mai 1936 au 21 mai 1937, viennent d'être soumis par les administrations intéressées à l'appréciation du peuple et des cantons.

Ceux qui les ont examinés ou qui auront l'occasion de le faire constateront, avec plaisir, que des courses de trains légers et rapides sont prévues sur la ligne Genève-Zurich.

Mais ils seront d'autant plus surpris et déçus en voyant que ces convois, pratiques et commodes, s'arrêtent seulement à Lausanne et à Berne, brûlant au passage la gare de Fribourg et la saluant seulement d'un bref coup de sifflet. Et, en se souvenant des quelque trente millions d'argent fribourgeois qui furent engloutis dans la ligne Lausanne-Berne au temps de sa construction et de sa reprise par le canton, en se remémorant toutes les amputations successives dont la ville de Fribourg a été victime au cours de ces dernières années de la part des Chemins de fer fédéraux, comme aussi des menaces continuelles qui la guettent de lui enlever le peu qui lui reste encore, notre population ne manquera pas d'éprouver un nouvel et douloureux étonnement. Après avoir essayé maintes avanies — qu'on se rappelle le refus systématique d'accorder l'arrêt à Romont de trains qui ont le temps de faire halte à Puidoux, comme aussi le fait que, de Genève à Romanshorn, la double voie existe partout excepté précisément sur une bonne partie de notre territoire — notre canton se voit une fois de plus laissé de côté à l'occasion d'une utile innovation en matière ferroviaire. Ces procédés ne sont point faits pour attirer aux Chemins de fer fédéraux les sympathies dont ils ont pourtant grand besoin, surtout maintenant.

Nous apprenons que le Conseil d'Etat vient d'adresser à ce sujet une énergique protestation au Département fédéral compétent et on peut encore espérer que les Fribourgeois auront, aussi bien que les autres, le droit de pouvoir bénéficier des « Flèches rouges » des Chemins de fer fédéraux.

Pour avoir l'heure exacte

Une « horloge parlante », donnant l'heure exacte à $\frac{1}{10}$ de seconde près, et dont la marche est contrôlée par l'Observatoire de Genève, a été mise en service par l'Office téléphonique de Genève. En appelant le N° 16, l'abonné entend toutes les 10 secondes une voix d'homme indiquant l'heure, la minute et la seconde qui est marquée par un coup de timbre musical. Le fonctionnement de cette horloge est basé sur le principe du film parlant.

Un réseau de lignes téléphoniques munies d'amplificateurs conduit la modulation émise par l'horloge parlante de Genève dans toutes les localités importantes de la Suisse romande.

Fribourg est l'une des premières villes à bénéficier de cette innovation. Dès aujourd'hui, en demandant le N° 16, les abonnés au téléphone seront reliés à l'horloge parlante. La taxe est de 20 c. sans limite de durée, sauf pour les centraux ruraux automatiques du groupe de Fribourg où la durée est limitée à 3 minutes.

Dans quelques mois, il sera possible au central de Fribourg de donner l'heure exacte en allemand comme en français, suivant la langue dans laquelle la demande sera formulée.

Une autre innovation d'importance pour Fribourg est le raccordement prochain des abonnés de la télédiffusion aux 3^{me} et 4^{me} programmes, soit Europe I et II. Les abonnés pourront écouter, en dehors des émissions nationales, une sélection des meilleurs postes européens. L'établissement de deux nouveaux circuits musicaux entre Berne et Fribourg, la construction et le montage d'une série d'amplificateurs supplémentaires à Fribourg demanderont quelques mois de travail mais on espère mettre en service ces nouveaux circuits pour le mois de mars 1936.

L'administration des téléphones de Fribourg, toujours si aimable avec les abonnés, nous a convié, hier, à une démonstration très intéressante de l'horloge parlante.

Nous avons pu voir aussi les nouvelles installations pour le comptage automatique des conversations jusqu'à 70 c. Il faut employer, à cette fin, des appareils d'une précision étonnante, de vrais bijoux mécaniques.

Ainsi l'administration des téléphones s'emploie constamment à suivre le progrès et à offrir des avantages toujours plus nombreux au public.

Cours professionnels de la ville de Fribourg

Les vacances de fin d'année pour les cours des apprentis auront lieu du 23 décembre au 6 janvier.

BYRRH

C'est le nom, purement de fantaisie, imaginé par les créateurs d'un apéritif consommé sur la terre entière.

Le **BYRRH** est un produit provenant en totalité du jus de raisin, et les vins capiteux employés à sa fabrication ont une constitution particulièrement robuste.

Ce vin mis en contact à FROID avec des écorces de QUINQUINA de premier choix, et d'autres plantes, en absorbe les principes aromatisants, s'imprègne de leurs substances et devient ainsi un produit souverain pour exciter l'appétit.

C'est une boisson idéale qui se consomme en famille comme au café.

Bu avant les repas, le **BYRRH** peut être pris sec ou étendu d'eau fraîche. Additionné d'eau de seltz bien froide, mélangé ou non avec un peu de sirop de citron ou de cassis, il ajoute à ses autres qualités celles d'un excellent rafraîchissant et désaltérant.

SAVIO S. A.

49, rue des Pâquis — GENEVE

Téléphone : 27027

Dépôt à Fribourg : Vicarino, 54, rue des Alpes.

Exposition de l'aquarelliste

Henri Sterroz

Un intéressant groupe d'aquarelles et de peintures sur porcelaine est exposé, jusqu'à Noël, à la galerie de la Belle Jardinière, à Fribourg.

Ce sont des œuvres du jeune peintre Henri Sterroz, pleines de fraîcheur et d'un coloris harmonieux. A citer, parmi les aquarelles, le *Bachalpsee*, la *Chaîne des Schreckhærner*, deux *Environs de Berne* et *Soir à Illswil*.

En outre, M. Sterroz a rapporté d'un séjour, l'été passé, à Grindelwald, une série d'études claires et lumineuses dont les meilleures : *Petit pont sur la Lütschine*, *Grindelwald* et les *Fiescherhærner* avec ses glaciers dans les nuages, ou les teintes bleuâtres du *Glacier inférieur de Grindelwald* méritent une mention spéciale.

Il faut apprécier, chez cet artiste, la perspective et le dessin.

Les granits gris jaunâtres du *Pont de Tharishaus* sur la Singine sont très justes et bien rendus. Mentionnons, enfin, un excellent paysage : *Champs de blés à Uettingen*, avec les monts bleutés de l'arrière-plan aux tons très doux, et une nature morte (fondue), très réussie, sujet difficile à interpréter en aquarelle.

Les peintures sur porcelaine sont intéressantes.

F.-L. Ritter, professeur.

Voleur arrêté

Le 12 décembre passé, la police vaudoise, sur les indications de la Sûreté de Bulle, arrêtait à Aubonne un inconnu qui avait tenté de commettre un vol dans un des établissements de cette localité. Ce personnage a été identifié après un interrogatoire serré fait par la Sûreté vaudoise. Le prévenu a reconnu avoir commis un vol de 300 francs à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle. La somme dérobée fut dépensée en joyeuse compagnie à Genève. Le voleur est un nommé Gass, Argovien, âgé de vingt-trois ans, pâtissier ; c'est un repris de justice. Il pourrait bien être encore l'auteur d'autres vols.

Ecole de sages-femmes

Un cours d'élèves sages-femmes s'ouvrira en février prochain à la Maternité de Fribourg, à Pérolles ; un nombre limité de candidates de langue française et d'origine fribourgeoise est fixé pour les élèves admises à ce cours.

Les inscriptions seront reçues à la Direction de la Police cantonale jusqu'au mardi 7 janvier 1936, et l'examen des candidates aura lieu à la Maternité, le mardi 21 janvier 1936, à 2 h. de l'après-midi. Les demandes, écrites par les intéressées, devront être accompagnées d'un acte d'origine ou d'un extrait de naissance, d'un certificat d'études, d'un certificat de vaccination, d'un certificat de bonne santé et d'un certificat de bonnes mœurs délivré par le conseil communal du lieu de domicile.

La Pédale fribourgeoise

C'est ce soir, samedi, à 20 h. 30, qu'aura lieu au local de l'hôtel de l'Etoile la distribution des prix du championnat du club pour la saison 1935. Les amis cyclistes et les futurs coureurs que cela intéresse peuvent admirer ces prix dans la vitrine de La Belle Jardinière, à la place de la gare, où ils sont exposés. Le comité et la commission sportive félicitent sincèrement tous les coureurs qui ont participé aux courses et qui ont bien mérité les superbes prix dont ils sont gratifiés. Le comité remercie également chaleureusement toutes les personnes qui ont assisté au loto de la Pédale du 1^{er} décembre.

Voici le classement final des coureurs du championnat interne :

1. Jean Muggli ; 2. Georges Schnarenberger ; 3. Arnold Perroulaz ; 4. Jean Spycher ; 5. Georges Blanchard ; 6. Pierre Geinoz ; 7. Canisius Mooser ; 8. Paul Geinoz ; 9. Louis Golliard ; 10. Raymond Delley ; 11. Jean Brulhart ; 12. Canisius Neuhaus ; 13. Adolphe Neuhaus ; 14. Jean Perroulaz ; 15. Alexandre Gumy ; 16. Georges Zahno ; 17. Albert Page ; 18. Roger Meuwly ; 19. Alphonse Yerly ; 20. Raymond Folly ; 21. Fridolin Mollard.

Echecs

Vendredi dernier, a eu lieu, à l'hôtel Terminus, un match amical entre les clubs d'échecs de Romont et de Fribourg. Après une série de parties ardemment disputées, la victoire resta au club de Fribourg. Le club de Romont, jeune encore, deviendra certainement un excellent club, et ses joueurs, s'ils n'ont pas toute la routine que possèdent les habitués d'un vieux club, ne manquent certes pas de fougue ni de ténacité.

Chez nos sous-officiers

C'est ce soir, samedi, au Terminus, que la section des sous-officiers de Fribourg aura sa soirée annuelle, à laquelle elle espère voir accourir tous ses membres et leurs familles. Cette soirée revêtira un cachet tout spécial, car d'originales « grandes manœuvres » s'y dérouleront. Le programme est plein d'humour et promet des heures plaisantes aux sous-officiers et à leurs amis.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 22 DÉCEMBRE

Saint-Nicolas : 5 h. $\frac{1}{2}$, 6 h., 6 h. $\frac{1}{2}$, 7 h., messes basses. — 7 h., messe de communion, à l'autel de Notre-Dame des Victoires, pour les éclaireurs de Saint-Nicolas, à l'occasion du 20^{me} anniversaire de leur troupe. — 8 h., messe des enfants, chantée, sermon. — 9 h., messe basse, sermon. — 10 h., grand'messe. — 11 h. $\frac{1}{4}$, messe basse, sermon. — 1 h. $\frac{1}{2}$, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. $\frac{1}{2}$, communions. — 7 h., messe basse. — 8 h., messe des enfants, communion générale. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office, sermon par le R. Père Bernard. — 1 h. $\frac{1}{2}$, *Magnificat*, litanies de la Sainte Vierge, prière du scapulaire, bénédiction. — 8 h. du soir, sermon du Retour de Mission, bénédiction.

Saint-Maurice : 6 h. $\frac{1}{2}$, messe. — 7 h. $\frac{1}{2}$, communion. — 8 h. $\frac{1}{2}$, messe, sermon allemand. — 9 h. $\frac{1}{2}$, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée, sermon français. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. $\frac{1}{2}$, vêpres, procession, bénédiction. — 2 h., réunion des Enfants de Marie. — 7 h. $\frac{1}{4}$, chapelet et prière du soir.

Saint-Pierre : 6 h., messe. — 7 h., messe, clôture de la retraite des hommes et des jeunes gens, communion générale. — 8 h., messe des enfants avec instruction. — 9 h., messe avec sermon en allemand. — 10 h., grand'messe avec sermon. — 11 h. $\frac{1}{4}$, messe avec sermon. — 1 h. $\frac{1}{2}$, catéchisme et bénédiction. — 6 h. du soir, chant des complies et bénédiction.

Notre-Dame : 6 h. $\frac{1}{2}$, messe chantée de l'Avent. — 7 h. $\frac{1}{4}$, messe basse. — 8 h., messe des enfants, sermon et bénédiction. — 9 h., messe basse. — 10 h. $\frac{1}{2}$, service italien, sermon. — 5 h., sermon de l'Avent, chant des complies et bénédiction.

Collège : 6 h. $\frac{1}{2}$, 7 h., 8 h., messes basses. — 9 h., messe chantée, des étudiants, sermon. — 1 h. $\frac{1}{2}$, vêpres et bénédiction.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. $\frac{1}{2}$, 7 h., 7 h. $\frac{1}{2}$, 8 h., messes basses. — 9 h., messe chantée. — 10 h. $\frac{1}{2}$, messe basse et sermon allemand. — 2 h. $\frac{1}{2}$, vêpres et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution. — 16 h., réunion de la fraternité de Sainte-Elisabeth, profession.

LUNDI, 23 DÉCEMBRE

Notre-Dame : 9 h., messe pour le repos de l'âme de Joséphine Krattinger, membre de la Congrégation des dames.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

SUZE

Apéritif à la gentiane

U
H
E

La marque qui ne trompe pas

Ce que je vais leur offrir pour les étrennes...



A l'oncle Félix. C'est un vrai fumeur. Je vais lui offrir une boîte-étrennes de cigarettes TURMAC-BRUN. Voilà un cadeau qu'il saura apprécier !



A la cousine Anette. C'est une personne de goût et tellement sentimentale ! Il faut un petit cadeau chic, une boîte-étrennes de cigarettes Turmac-Réginais est toute indiquée !



Au cousin Paul. Lui, je sais qu'il ne fume que des Turmac. Il est tellement difficile. Il aura également sa boîte-étrennes de cigarettes Turmac.



Et à moi-même. Après tout, pourquoi pas une boîte-étrennes Turmac. Il en existe à partir de Fr. 1.60. Aussi avec des photos de lusa.

Football

Afin de donner plus d'activité à ses joueurs et aussi pour gagner davantage l'intérêt de son public, le Football-Club Central a inscrit sa 1^{re} équipe pour le championnat cantonal vaudois. Dans cette compétition, Central I figure dans le 2^{me} groupe, où il rencontrera *Concordia I* (Yverdon) et le Stade payernois.

Demain dimanche, à 2 h. 30, Central I jouera son premier match pour ce championnat sur son terrain et c'est l'excellente 1^{re} équipe du Football-Club *Concordia* qui lui donnera la réplique.

Concordia I qui, dans le bon vieux temps, jouait en série A, est avantagement connu à Fribourg. Cette saison, cette équipe est tout particulièrement forte et figure, en ce moment, en tête du classement de son groupe pour le championnat suisse de 2^{me} ligue. *Concordia* a de grandes prétentions, cette saison, et il est à prévoir que son équipe arrivera très loin dans les championnats suisse et vaudois.

Central I semble avoir retrouvé sa bonne forme d'autrefois et la volonté de gagner anime à nouveau ses joueurs. En adoptant la bonne tactique qui convient à l'état du terrain et en améliorant encore un peu sa technique, Central I est capable de résister, voire de vaincre, dimanche, la redoutable formation de *Concordia I*.

Les matches entre ces deux équipes ont toujours été disputés avec acharnement et il est certain qu'on assistera, demain, au stade de la Mottaz, à un des plus intéressants matches de la saison.

Une rencontre amicale précédera ce match et mettra aux prises les jeunes équipes de Beau-regard I et Central IV.

Union instrumentale

On nous communique :

L'Union instrumentale rappelle à ses membres honoraires, passifs et amis, l'arbre de Noël qui aura lieu ce soir, samedi, aux Charmettes, dès 20 h. 30 : concert, productions diverses, comédie, loto, pas de tombola et pas de ruban. Le produit de cette soirée est réservé à l'arbre de Noël des enfants qui aura lieu demain après midi, dimanche, à la Croix-Blanche.

Le concert en faveur de l'Orphelinat

On nous prie de rappeler le concert en faveur des enfants de l'Orphelinat qui donnera demain après midi dimanche, à 5 h., à la Grenette, la Société de chant de la ville de Fribourg, avec le bienveillant concours du Quatuor de Lausanne.

Le but de ce concert, qui permettra de faire le bonheur des orphelins à Noël, et la valeur d'un programme d'une haute tenue artistique, feront accourir de très nombreux auditeurs demain à la Grenette.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Nous rappelons aux membres et amis de la société la soirée familière qui aura lieu demain soir, dimanche, dès 20 h., dans la grande salle de l'Hôtel suisse, entrée, ruelle du Lycée.

RADIO

Dimanche, 22 décembre

Radio-Suisse romande

11 h. 15, gramo-concert. 12 h., concert de carillon. 12 h. 20, gramo-concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 15, reportage de la 2^{me} mi-temps d'un match de football de Ligue nationale. 18 h., conte de Noël. 18 h. 20, disques. 19 h. 5, R.-L.-X. Piachaud lit quelques pages de son livre *Carouge*. 19 h. 25, une œuvre de Beethoven. 19 h. 40, le dimanche sportif. 20 h., mélodies liturgiques pour le temps de l'Avent et de Noël. 20 h. 25, Noël dans la famille de *Mistral*. 21 h. 30, dernières nouvelles. 21 h. 40, deuxième partie du concert donné par l'Orchestre Radio-Genève.

Radio-Suisse allemande

10 h., culte catholique. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 12 h. 40, les plus belles valse viennoises, jouées par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 14 h., une heure consacrée au 200^{me} anniversaire de naissance d'Ulrich Braker.

Radio-Suisse italienne

11 h., l'explication de l'Evangile, par le Dr Don Alberti, Bellinzona. 12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 17 h. 5, thé-concert par le Radio-Orchestre. 21 h. 15, musique française, jouée par le groupe genevois *La Ménestrandie*.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h., concert de musique variée. 17 h., comédies. 18 h., retransmission du concert donné à la salle de l'Opéra-Comique. 20 h., Guignol de Radio-Paris. 21 h. 45, soirée franco-belge. Paris P. T. T., 11 h. 15, concert par l'Orchestre Locatelli. 21 h. 30, *Chilperic*, opéra-bouffe en trois actes. Poste parisien, 22 h., *Choc en retour*, comédie en un acte. Strasbourg, 21 h. 15, concert d'orchestre. Bruxelles, 16 h., diffusion du concert donné à Mons. Königswusterhausen, 19 h. 30, relais de l'Académie de chant, Berlin. Stuttgart, 21 h., grand concert. Munich, 18 h., une heure pour les enfants. 19 h. 20, musique populaire et variée. Leipzig, 19 h. 50, *Légende de Noël*, poème radiophonique. Berlin-Tegel, 18 h. 15, musique de chambre. Londres national, 22 h. 30, concert d'orchestre du dimanche. Vienne, 18 h. 30, concert varié.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h., Hambourg, concert du port. 7 h. 50, Paris P. T. T., revue de la presse. 9 h. 55, programme de Sottens. 14 h., Paris P. T. T., orchestre Derveaux. 15 h., Paris P. T. T., théâtre parlé. 16 h., Paris P. T. T., concert du « Journal ». 18 h., programme de Sottens. 22 h., Turin, concert. 23 h., Paris P. T. T., opéra-bouffe.

Lundi, 23 décembre

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 13 h. 3, gramo-concert. 16 h. 30 (de Bâle), concert ; émission commune. 18 h., *Pour madame*,

18 h. 40, *Le coin des bridgeurs*. 18 h. 55, causerie cinématographique. 19 h. 10, disques. 19 h. 15, *L'actualité musicale : Un duo de Beethoven*. 19 h. 40, radiophonique. 20 h., l'œuvre intégrale de J.-S. Bach. 20 h. 20, *Nativité*, extraite de la *Vraie Passion*. 20 h. 55 (relais du Temple de Genthod), œuvres de compositeurs suisses romands, pour chœur mixte, chœur d'enfants et orgue. 21 h. 25, dernières nouvelles. 21 h. 35, concert par le corps de musique de Landwehr de Genève.

Radio-Suisse allemande

12 h., musique variée. 16 h. 30, émission commune. 17 h. 5, récital de saxhorn. 17 h. 35, Toscanini dirige : *Ouverture et bacchanale de Tannhäuser*, de Richard Wagner (disques).

Radio-Suisse italienne

12 h., disques. 12 h. 33, musique brillante. 20 h., retransmission d'une station suisse.

Stations étrangères

Radio-Paris, 18 h. 30, concert de musique symphonique. 21 h. 45, concert de musique de chambre. Paris P. T. T., 21 h. 15, chronique de politique extérieure. 21 h. 30, théâtre parlé : *Les pattes de mouche*, comédie en trois actes. Alpes-Grenoble, 19 h. 30, radio-journal de France. Strasbourg, 21 h. 10, retransmission de l'église Saint-Pierre-le-Vieux. Strasbourg, Bruxelles, 21 h. 30, séance consacrée au bimillénaire d'Horace. Radio-Luxembourg, 14 h. 30, concert par la quintette de Radio-Luxembourg. 21 h. 40, concert. Berlin-Tegel, 20 h. 10, soirée variée. 23 h., musique du soir. Vienne, 20 h., musique populaire. 22 h. 20, concert varié par l'orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Francfort, concert matinal. 7 h. 50, Paris P. T. T., revue de la presse. 11 h., Lille, musique variée. 12 h. 29, programme de Sottens. 14 h., Toulouse-Lyon, musique symphonique. Le quart d'heure musical. 15 h. 45, Francfort, récital de chant et piano. 16 h. 29, programme de Sottens. 22 h. 10, Paris P. T. T., théâtre parlé : *Les pattes de mouche*, comédie. 23 h. 30, Paris P. T. T., radio-journal. 23 h. 45, musique de jazz.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Voici les matches de demain, dimanche, onzième journée du championnat suisse de football :

Ligue nationale : Servette contre Saint-Gall, Young-Boys contre Bâle, Bienne-Grasshoppers, Locarno-Lugano, Chaux-de-Fonds contre Young-Fellows, Nordstern-Berne, Lausanne-Sports contre Aarau.

Première ligue, groupe I : Cantonal-Neuchâtel contre Granges, Porrentruy-Montreux. Groupe II : Kreuzlingen-Zurich, Schaffhouse-Seebach.

Le comité de première ligue vient de fixer les dates des matches renvoyés : demain, Brühl contre Concordia-Bâle ; 29 décembre, Chiasso contre Concordia.

L'assemblée de la ligue nationale

Aujourd'hui, samedi, a lieu à Zurich l'assemblée des clubs de ligue nationale. De nombreuses questions sont à l'ordre du jour, notamment la coupe de l'Europe centrale.

Servette propose que les recettes des matches de championnat soient partagées et la création d'un championnat des équipes réserves. Les deux clubs zuricois, Grasshoppers et Young-Fellows, désirent que les matches des équipes nationales A et B ne se suivent pas pendant plusieurs dimanches, ainsi que cela a été le cas dernièrement, et ils voudraient également que les matches d'entraînement fussent moins fréquemment organisés à Zurich. Bâle et Young-Fellows demandent une modification des règles concernant les punitions infligées aux joueurs et Young-Fellows demande que les clubs confirment la décision antérieurement prise de n'autoriser qu'un joueur étranger dès le début de la saison 1937-38.

AVIATION

La liaison Europe-Amérique

Des voyages d'études auraient lieu dans le courant de l'été prochain avec le *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris*. L'hydravion géant, aménagé aux Antilles pour le transport de passagers, et de retour des Antilles, pourrait faire un service de quelques mois sur l'Atlantique-Sud : mais au moment où l'hiver sévirait au sud de l'Equateur, il serait affecté aux études de l'Atlantique-Nord où ce serait l'été.

L'idéal, dans cette liaison France-Etats-Unis, serait que le voyage eût lieu d'une seule traite entre la France et New-York, sans escale ; mais avant qu'on ait construit et mis au point le matériel nécessaire à un vol de 6000 kilomètres sans escale, il faut prévoir une coupure aux Açores donnant France-Açores, 2775 km., et Açores, New-York, 3564 km. ; ce qui ne semble pas impossible à faire avec le *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris*, qui a volé sans escale de Biscarosse à Dakar (4500 kilomètres environ avec les détours) et de Dakar à Natal (3200 kilomètres).

En tout cas, à l'heure actuelle, seuls les Etats-Unis et la France possèdent le matériel capable d'assurer une liaison entre les continents américain et européen.

Nouvelle tentative de Génin et Robert sur Paris-Madagascar

Une fois de plus, les aviateurs Génin et Robert ont quitté l'aérodrome du Bourget jeudi soir, à 22 h. 38, à destination de Madagascar. C'est une amélioration des conditions atmosphériques qui a dicté ce départ.

L'itinéraire envisagé passe par Syrie, Assouan, Djimra, Tar-el-Salem, pour atteindre Tananarive. L'équipage va tenter le record des 48 heures sur Paris-Madagascar, primé par le ministère de l'air.

Le voyage de l'hydravion « Orion »

L'hydravion *Orion*, piloté par l'aviateur Mer-moz, qui effectue son premier voyage à destination de l'Amérique du Sud, et qui avait quitté la base de Port-Lyautey mercredi soir, à 17 h. 50, a améri jeudi matin, à 10 h. 4, à Dakar, terme de sa deuxième étape.

Signalons que l'*Orion* est équipé de 4 moteurs Hispano-Suiza, de 650 CV chacun.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Mise en garde

De l'Office suisse d'expansion commerciale à Zurich :

La maison « Chemo-Export », Valkenburg, s'efforce à nouveau de capter la confiance du public suisse par l'offre alléchante d'un revenu mensuel durable. Les expériences précédentes nous engagent à recommander la plus grande prudence dans les relations avec cette maison. Nous nous tenons à la disposition des intéressés pour de plus amples renseignements.

Pour les étrennes :

une paire de bâtons de ski

Sait-on tous les soins que nécessite la fabrication des bâtons de ski ? Il est intéressant de donner quelques détails au sujet de cette fabrication.

Les bâtons de ski sont faits avec du bois de coudrier, ou encore avec du « tonking ». On laisse entreposer le bois qu'on destine à la confection des bâtons pendant une période de trois ans, afin que, bien sec, il ne « travaille » ni ne se fende par la suite. L'ayant coupé pour lui donner la longueur voulue, on y fixe la pointe après en avoir foré l'extrémité inférieure. S'il s'agit de bâtons de bambou, il est nécessaire d'introduire à l'intérieur du bâton un renfort spécial pour que la pointe puisse être fixée avec toute la solidité voulue.

Ensuite, on les recouvre parfois d'une enveloppe de cellulose rouge, bleue, brune ou verte, qui contraste agréablement avec le cuir ou le caoutchouc de la poignée. Enfin, vient la fixation des disques ou « rondelles », fabriqués l'été par des ouvriers travaillant à domicile ; cette fixation se fait au moyen de cuir qu'on enduit aussi parfois de couleur.

De bons bâtons de ski offrent l'avantage de durer longtemps et d'offrir le maximum de sécurité aux amateurs de ski. Qu'on pense à donner la préférence aux bâtons de fabrication suisse.

AUTOMOBILISME

De nouveaux concurrents

Après Talbot, voici trois nouveaux compétiteurs pour les épreuves de vitesse de 1936, selon la nouvelle formule de l'Automobile Club de France : Delahaye, Delage, Amilcar s'inscrivent, en effet. A qui le tour ?

Les remorques légères

Le Conseil fédéral a pris un arrêté, en rapport avec le délai prévu à l'article 82, 5^{me} alinéa, du règlement d'exécution de la loi du 15 mars 1932 sur la circulation des véhicules à automobiles et des cycles, disant que les remorques à marchandises pour voitures de tourisme et camions légers, déjà admises à circuler avant le 1^{er} janvier 1933, peuvent encore être employées jusqu'au premier janvier 1938. Les cantons prendront les mesures nécessaires à l'exécution de cet arrêté.

Un tunnel routier au Saint-Gothard

A Berne, au cours d'une conférence à laquelle assistaient des représentants de l'Automobile-Club et du Touring-Club suisses, M. Gruner, ingénieur à Bâle, a exposé un projet relatif à la

construction d'un tunnel routier par le Saint-Gothard.

Deux variantes sont prévues : un tunnel de 15,1 km. de long de Göschenen à Albinasca, au-dessus d'Airolo, et un tunnel plus court, partant d'Hospenthal, de 9,8 km. Les frais de construction du premier tunnel sont évalués à 80 millions. Les dépenses d'exploitation s'élèveraient à 300,000 fr. par année ; 100,000 automobiles passant par année et payant une taxe de 20 fr., un intérêt de 2 % du capital serait assuré.

Au cours de la discussion, il a été relevé qu'un tunnel de base à 1200 m. d'altitude est trop haut, comparé au projet du Simplon, et que le projet d'Hospenthal ne peut être pris en considération.

Pour les touristes anglais

En vue d'encourager le tourisme automobile anglais, le Conseil fédéral a promulgué une série d'allègements pour les automobilistes et motocyclistes anglais venant en Suisse avec leur véhicule. En juin dernier, il avait déjà été convenu avec l'Angleterre que les propriétaires de véhicules à moteurs immatriculés en Grande-Bretagne et en Irlande du nord n'auraient plus à montrer le permis international, à la condition qu'ils présentent le permis de conduire national et la législation fiscale.

A vendre

une bonne vieille vache, 13 l. de lait, portant de 4 mois, sachant travailler, ainsi qu'une génisse d'un an. 41644
Henri Demierre, marchand de bétail, Beau-regard, 8, Fribourg.


GRAND CHOIX

de
PLAQUE
St-Christophe

pour
automobiles, motocyclettes
et bicyclettes

Librairie St-Pau

130, Place Saint Nicolas,
et Pérolles, 38, Fribourg



Disques
dep. Fr. 1.-
2.50 4.-
Valse musettes
Accordéon — Danses
AU
Disque d'Or
rue de Lausanne, 66.
Disques de Noël

Demandez pour vos Cadeaux

la chemise

„Resisto Shrunk“

de qualité inaltérable de coupe impeccable

Spécialement présentée pour les fêtes

chez

Sausser-Reichlen

21, rue de Romont



Des fleurs...
Pour accompagner vos cadeaux de Noël et Nouvel-An
superbes azalées (cultivées dans nos serres du Palatinat) depuis Fr. 3.-

Camélias, épyphillums, cyclamens, etc.
Oeillets et toutes les fleurs du Midi
Roses de Marly

Arbres de Noël miniature givrés et décorés
à Fr. 2.- 2.50 et 3.-
Chandelliers, étoiles argentées, idylles, pivoles argentées avec bougeoirs.

Voyez notre vitrine
AU PARADIS DES FLEURS
Avenue de Pérolles, 13
Ignace Delley & fils
Tél. 11.27
(Etablissement Palatinat 306, tél. 11.23)

†

Famille Jean Dafflon-Magnin, à Neyruz ;
Famille Marie Kuhnis-Magnin, à Oberriet, St-Gall ;
M^{lle} Julie Magnin, Œuvre de Saint-Paul, à Bar-le-Duc ;
M. Séraphin Magnin, à Neyruz ; M^{lle} Lina Magnin, Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg ;
Famille Pierre Magnin, à Autigny ; Famille Casimir Magnin, à Montet ; Famille Lucien Magnin, à Neyruz ; Famille Ulysse Magnin, à Lausanne,
ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Philomène MAGNIN

Tertiaire de Saint-François

leur bien chère mère, grand-mère, sœur, belle-mère, tante et cousine, décédée pieusement à Neyruz, dans sa 79^{me} année, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Neyruz, lundi, 23 décembre, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Théophile PERROUD

aura lieu lundi, 23 décembre, à 8 heures, à l'église d'Orsonnens.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Stéphanie BIELMANN

sera célébré lundi, 23 décembre, à 8 heures, à l'église Saint-Pierre.

DEUILS

En cas de décès, adressez-vous

à la TEINTURERIE FRIBOURGEOISE

Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.

Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.

Magasins : Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.
Téléphone 793.

TRANSPORTS FUNÉBRES

A. Murith

Cinéma ROYAL

Tél. 7.14

Ce soir, à 20 h. 30

DEMAIN :
Matinée à 15 h. — Soirée à 20 h. 30
Un film impressionnant qui vous stupéfiera par le réalisme de ses scènes

CAPTURE

avec Douglas Fairbanks Jr.

Lundi et mardi, à TARIF REDUIT
Le grand film policier et d'aventures
LE COLLIER D'EMERAUDES

avec

Pierre Brasseur Edwige Feuillère

Dimanche, 22 décembre

Café de Torny-le-Grand

Cassée-Concert

Se recommande

Le tenancier.

Les six

Bordetas

au Conti

plein succès !

Offre très avantageuse

1 série de **COMPLETS ET MANTEAUX**
D'HIVER pure laine, travail soigné

pour hommes, aux prix uniformes de

Fr. 40.- 50.- & 60.-

Autres prix Fr. 68 — 75. — 85. — etc.

HABITS et MANTEAUX garçons

Grandeur 7 à 12 (âge 9 à 13 ans) depuis **Fr. 27.-**

MANTEAUX D'HIVER pour jeunes gens depuis **Fr. 30.-**

Une série de **COSTUMES et MANTEAUX**

pour garçonnets grandeur 0 à 3 (Age 3 à 5 ans) à **Fr. 10.-**

Pantalons drap pour hommes, depuis **Fr. 9.50**

Windjack pour hommes, depuis **Fr. 19.-**

ManTEaux de pluie doublés, p^r hommes, dep. **18.-**

Vestons d'hiver doublés, chauds, p^r hommes, dep. **18.-**

Gilets laine et Pullovers à manches,

pour hommes, pure laine, depuis **Fr. 8.-**

Complets salopettes depuis **Fr. 4.90**

MAISON SPÉCIALE DE CONFECTIONS POUR HOMMES,
JEUNES GENS ET GARÇONS

à la Perfection
JACQUES GUGGENHEIM - SCHNEIDER
10 AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG

10 % de rabais du 1^{er} au 31 déc. comme cadeau de Noël.



Tondeuses famille dep. 3.50, 3 coupes 3.90, à nuque p. dames, dep. 3.95, p^r bétail 4.50, Rasoir 2.90, évidé 4.50, Gillette 1.20, lames 10 ct., cuir 1.50, Couteau table 45 ct., inoxydable, 70 ct., de poche, 50 ct.

Ciseaux p^r dames, 85 c.

Sécateur acier 1.75, 2.50. Aiguillage et réparations. Catalogue 1935 gratis.

ISCHY ERNEST, fabr., Payerne 26.

Noël

Prix de faveur

chez HAIMOZ, Frères,

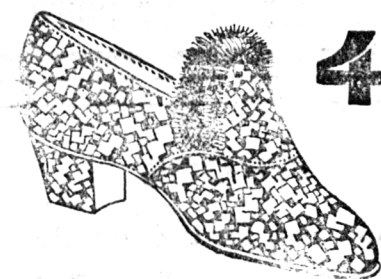
Pérolles

sur tous les articles pour cadeaux. 132-24

En cas de décès, adressez-vous directement aux
Transports Funèbres ROMONT
J. Chammartin, camionneur officiel, tél. 123
Corbillard automobile Formalités gratuites
Prix sans concurrence. 26-1

Confortable..

Velours ou cuir No 36 à 42



4.80

Envoi contre remboursement

Au Sabot d'Argent

Dupasquier — Fribourg

CAITOLE

Demain dimanche : Matinée à 15 heures Soirée à 20 h. 30.

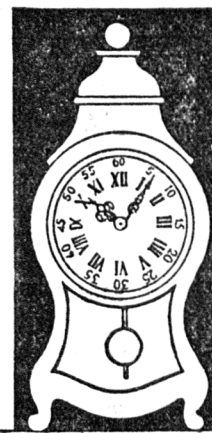
UNE ŒUVRE GRANDIOSE, APPLAUDIE PAR LE MONDE ENTIER
LE FILM DE JULIEN DUVIVIER

Golgotha

NOUS AVONS VU GOLGOTHA AU RIALTO. LE SUJET TRAITÉ ? LE PLUS EMOUVANT DU MONDE. LA VALEUR TECHNIQUE ET ARTISTIQUE DU FILM ? DE TOUT PREMIER ORDRE. NOUS ENCOURAGEONS DONC VIVEMENT LES CATHOLIQUES A VOIR « GOLGOTHA ». ILS SE FERONT DU BIEN ET CONTRIBUERONT POUR UNE PART A ACCRÉDITER DANS LE MONDE LE BON, LE BEAU, LE GRAND CINÉMA.

CHANOINE H. PETIT, vicaire général.

Tél. 1300



PENDULES
de style moderne et ancien, convenant pour chaque intérieur.

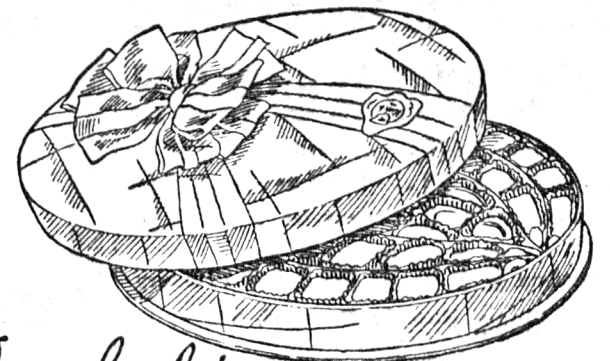
P. MEYER HORLOGERIE · FRIBOURG

BLOCS EPHEMERIDES

La réclame permanente la meilleure et la moins coûteuse.

Toute commande de marchandise en magasin est exécutée par retour du courrier.

CALENDARIA S.A., IMMENSEE Téléphone 61.241
Première Fabrique et Maison Suisse d'Édition de Calendriers



Pour les fêtes: **KOHLER**
les ravissantes boîtes pleines de délicieux bonbons au chocolat

Samedi 21 décembre 1935, dès 20 h. 30

aux Charmettes

Arbre de Noël de l'Union Instrumentale

GRANDE SOIRÉE (pas de ruban)

Concert, Comédie, Loto.

PROLONGATION INVITATION CORDIALE

Commandez à temps vos cartes de visite

L'IMPRIMERIE ST-PAUL

vous les imprimera aux meilleures conditions.

On peut déposer les commandes dans nos librairies.

Briquettes - Cokes - Houilles

Bois - Mazout

99-4

Menoud & Sieber

RUE DU TEMPLE, 1

Téléphone 3.66

Des PRIX de FABRIQUE! De la QUALITÉ!!

Nous vendons aux prix de fabrique les produits de notre fabrication. Chaque pièce est garantie 3 ans. Livraison en remboursement sans risque pour le client. Nous échangeons dans les huit jours.

MONTRES DE POCHE POUR MESSIEURS

ancres 8 rubis Fr. 9.-

No 9100 nickel uni 9.-

> 9101 > décor suisse 12.-

> 9102 > pl., déc. mod. 14.-

ancres 15 rubis.

No 9103 chro., déc. mod. 15.-

9104 soig., spir. Breguet 18.-

No 9105 sup., boîte uni 25.-

> 9106 boîte argent 21.-

> 9107 sup., argent 25.-

Montres bracelets messieurs

ancres 15 rubis

No 9000 chro., bra. cuir 15.-

> 9001 > qual. supér. 18.-

Montres bracelets dames

ancres 15 rubis

No 9002 chro., for. mod. 19.-

> 9003 > sup. et cord. 25.-

> 9004 > bag. mod. 30.-

> 9005 > bag. supér. 35.-

9006 or 14 kt., contr. féd. 50.-

GARANTIE 3 ANS

Envoyez vos commandes à la
FABRIQUE Adrien MATHEY, LA CHAUX-DE-FONDS 20

Fondée en 1903 Pont 12
Toujours imitée, jamais égalée.



L'Année **79** L'An **80** L'Année **1936**

Pompéi Aventicum Fribourg, Pérolles, 69

La ville de Pompéi fut détruite en l'an 79 par une éruption volcanique. Elle fut retrouvée en 1775 et elle est actuellement déblayée. Avenches, l'antique cité romaine, conserve jalousement les vestiges de son grand passé. Dans l'une et l'autre de ces villes, les archéologues ont retrouvé des modèles de chauffages centraux à air chaud utilisés par les Romains.

LA MAISON ALBIN BAERISWYL & C^{ie}

PÉROLLES, 69, A FRIBOURG

s'est inspirée des découvertes faites, les a perfectionnées et adaptées aux commodités modernes. C'est pourquoi cette maison a pris immédiatement une grande extension, malgré son jeune âge, soit pour le chauffage des églises, des immeubles privés, installations de salles de bains, etc.

Adressez-vous en toute confiance à **MESSIEURS ALBIN BAERISWYL & C^{ie}** qui fourniront devis, conseils et vous installeront des chauffages centraux dont on parlera, comme ceux de Pompéi et d'Avenches, alors que nous aurons tous disparu.

Dans chaque maison les



UNION

UNION
Coffres,
Coffres-forts,
Coffres à murer,
Meubles d'acier.
Le cadeau préféré

Demandez le prospectus.
Fabrique de coffres-forts Union S. A.
Zurich, Gessnerallee, 36
Représent. gén.: Dr Gobat, case post. 7511, Lausanne

A ECUVILLENS

Dimanche 22 décembre, à 19 h. 45 précises

Soirée récréative

A LA GRANDE SALLE COMMUNALE,
organisée par la Société de musique

Loto-Concert

Démonstration d'athlétisme
« Mélune et Gotroset »,
vaudoiserie en 3 actes, de Marius Chamot.

Grande vente Réclame

en **FOURRURES**

Manteaux en four. à 129.- Renards à 19.-
Jaquettes en four. à 59.- Tours de cou à 2.80
Garnitures en four. à 8.- Cravates à 9.50

Grande maison **TIEFNIG** Fribourg
1^{er} Etage, Rue de Romont, 11

Réparations, transformations, montage, teinture
à bas prix.

B A I S S E D U G A Z

à 25 ct. le m³ dès janvier 1936

ÉCHELLE DES RABAIS MAINTENUE
AUCUN MINIMUM IMPOSÉ
AUCUNE LOCATION DE COMPTEUR
RAPIDITÉ, VISIBILITÉ DE LA FLAMME
POUR LE RÉGLAGE

DIMANCHE, 22 DÉCEMBRE, à 20 heures

HOTEL CROIX-BLANCHE

MARLY

LOTO

organisé par le Football « Marly »

Messieurs,
Essayez sans hésiter

Ras Record

pour vous raser

Crème à raser fribourgeoise, pour emploi sans eau, ni blaireau.

En vente au prix de 2 fr., à Fribourg, chez

Pharm. Bourgknecht et Gottrau Droguerie Boillat
> Gross > Christinaz
> Wuilleret > Egger

Parfumerie Scherwey
à BULLE : Pharmacie Chs Remy
Pharmacie Rime
Salon Coiffure Decroux. 3531 B

Spécialités du Buffet

du 21 au 27 décembre 1935

Samedi	La Frittura Piccata	3.-
Dimanche	Toast aux cervelles Régence	3.-
Lundi	Les Raviolis à l'Italienne	2.50
Mardi	Osso Bucco en casserole	3.-
Mercredi	Escalopes de ris de veau « Jockey Club »	3.50
Jeudi	L'entrecôte tyrolienne	3.50
Vendredi	La Sole Colbert Sauce Béarnaise	3.-

1^{er} Etage
Salles pour Sociétés

Tous les jours :
Râble et Civet de Lièvre

Fribourg Ch. MAYER-GEX.

A VENDRE

1 bicyclette
neuve

Prix bas. 25-10
Lehmann, Progrès 10,
Fribourg.

A REMETTRE

pour tout de suite ou à convenir, pour cause de départ, en ville, à 2 minutes de la gare, **bel appartement** 3 pièces, hall, chauffage général, eau chaude, ascenseur. S'adresser : **Avenue St-Paul, 5, 11^{me}, à gauche, Fribourg.**

Trouvé

Pour dîner de noce ou de baptême, fêtes de famille, allez au **Restaurant de la Grappe, à La Coudre (Neuchâtel)** Salles particulières, vins de 1^{er} choix, cuisine fameuse. 16117

Se recommande :
W. MEIER,
ancienement cafetier à Fribourg.



Une vitre cassée

est un malheur qui sera vite réparé et à peu de frais par

CH. MULLER

Tél. 13.57
Av. Pérolles, 13
(atelier derrière les immeubles Eggmann.)

BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez **E. Germond, sellerie, Payerne.**

Bernoise..

Feutre blanc, boir dur No 39 à 46



7.80

Envoi contre remboursement

Au Sabot d'Argent
Dupasquier — Fribourg

Repos

vous est assuré par le

« Pyjama RESISTO »

muni de la véritable

et fameuse ceinture

Nobelt

vente exclusive chez

Sausser-Reichlen

Rue de Romont, 21

Nouveaux modèles
très avantageux

Existence assurée pendant l'hiver!

Pour la vente d'un nouveau

VAPORISATEUR

breveté & déposé, on cherche Messieurs ou firmes routinés comme représentants de districts. Ce nouveau Saturateur, qui est un joli ornement, est beaucoup plus supérieur à la plupart des appareils de ce genre. Succès de vente prouvés. Les intéressés pouvant investir Fr. 200.— à 600.— (selon l'importance du rayon) pour stock de la marchandise sont priés d'adresser leurs offres immédiatement sous chiffres **U 22425 U**, à Publicitas, Bienne.

RADIO

A vendre superbe meuble Radio-Grammo, marque « Sentinel », 7 lampes, état neuf. Prix de catalogue 1150 fr., cédé au prix de 390 fr. S'adresser par écrit sous chiffres **P 41643 F**, à Publicitas, Fribourg.

Café



Ne vous en laissez pas conter : un bon café a toujours été le meilleur moyen pour ranimer l'énergie du corps et de l'esprit. Il dissipera votre fatigue si c'est du bon café

« L'Arabe »



En vente dans toutes les bonnes épiceries.

G. Eigenmann & C^{ie}
Fribourg
Suc. de Eigenmann, Chatton et Cie

A VENDRE

1 beau lustre

Rue des Alpes, 43

Jeune homme

21 ans, connaissant vaches et chevaux, **CERCHE PLACE** pour Nouvel-An ou 15 janvier. S'adresser sous chiffres **P 41641 F**, à Publicitas, Fribourg.

Homme 30 ans, sobre, av. certificat à disposition, habitué à tous les travaux de campagne et connaissant les chevaux, cherche place pour tout de suite ou à convenir, comme

CHARRETIER

dans une grande ferme et accepterait aussi la place dans un commerce. 41642 Faire offres à **Albert Egger, Schœnberg, 126, Fribourg.**

FUNKTON

L'appareil suisse de radio pour la Suisse. Grand-prix à l'Exposition de Bruxelles 1935. Exigez une démonstration de votre marchand

Récompense

sera accordée à qui pourra fournir renseignements permettant de retrouver un chien disparu à Fribourg, dimanche, 15 c., après 3 heures. Manteau noir, poitrail et ventre gris, jambes feu et gris, oreilles petites pointées en avant, museau court pointu, collier cuir tressé ; hauteur au garrot environ 50 cm. 16083

Aviser **M. Bulliard, Arsenal.**

A LOUER

à la **VIGNETTAZ**
dans **VILLA NEUVE**

Bel appartement

de 5 PIÈCES, Hall habitable, ch. de bonne et dépendances. Tout dernier confort. Vue superbe. S'adresser à : **P. VAUTHEY, architecte.** Fribourg, rue de Romont, 39. Tél. 354.

Agenda
de
l'Industrie laitière

pour l'année 1936

Prix : Fr. 2.50

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

A vendre

à prix très favorable :
1 paire pantalon ski, pour dame.
1 paire souliers ski, No 39, pour dame.
1 paire ski, pour jeune homme, en bon état.

S'adresser : **Bd. Pérolles, 2. I.**

A remettre à Genève

Café-Brasserie

quartier populaire
Installation moderne, frigorifique, bonne marche assurée, cause départ.

Ecrire sous chiffres **V 71028 X**, Publicitas, Genève.



Cours d'Accordéon
(diatonique)

Nous commencerons prochainement des cours d'accordéon en petits groupes à Fr. 8.— par mois ; leçons particulières, Fr. 10.— par mois. Un instrument est prêté gratuitement à chaque élève et il pourra le prendre à la maison. Inscriptions à :

Ecole Populaire d'accordéon
E. Steiger
Rue de Lausanne, 78

RADIO

Nouveautés 1936

Paillard-Philips-Pilot, etc.

depuis Fr. 190.-

Démonstrations sans engagement. — Facilités de paiement

Reprise

Chez **P. Favre et Fils** 27, Rue de Romont
Fribourg

UN CRI D'ALARME...

pour vous, élégante dame, dont la chevelure a été abîmée par des soins non avisés. Des spécialités aux effets merveilleux sont à votre disposition au

Salon CLAIRE, Beauregard, 40
(terminus du tram)

Commerce de vins
en gros en détail

Maurice Cormier

Successeur de veuve Pauchard, Fribourg
Cave : 1-3, Place du Tilleul, Tél. 8.64
Bureau : Avenue des Alpes, 5

Tout pour vous plaire!
En exclusivité nos spécialités renommées.

N'oubliez pas de demander partout la chicorée

HOLLANDIA



fabriquée par
MM. Erb & Bär, à Au (St-Gall).

Dr Méd.
PERUSSET
médecin-dentiste
PAYERNE

➔ **ABSENT**
du 23 décembre
au 2 janvier.

A VENDRE

1 vélo militaire
bon marché. 25-6
Berchthold, Les Bon-
nefontaines, 32, Jura,
Fribourg.

On cherche à acheter

Un aquarium

Offres écrites sous
P 16095 F, à Publicitas,
Fribourg.

➔ **A VENDRE**

1 poussette
de chambre
neuve. Fr. 15.-.
Rue des Alpes, 43.

➔ **A LOUER**

appartement de trois
chambres, une cuisine
et dépendance, ainsi que
grand jardin et lumière
élect. Entrée à volonté.
S'adresser à H. Gummy,
à Corpataux. 15779

Hôtel de la Gare — COTTENS

Dimanche 22 décembre

CASSÉE-CONCERT

Se recommande :
16106 Le tenancier.

A VENDRE

2 bicyclettes
neuves
(dame et homme)
2 ans de garantie. Prix
exceptionnellement bas.
Rue des Alpes 43,
1er étage, Fribourg.

A LOUER

2 appartements très
ensevelis, de 5 et 6-
7 chambres, dépendances,
tout confort, jardin, prix
très avantageux.
S'adresser : Route de
Villars, 5, 1er étage.

IMMEUBLE

A VENDRE

bien exposé, remis à neuf,
4 logements, grand jar-
din, ateliers, eau, gaz,
élect. Rapport brut, 8 %.
Offres Publicitas, Fribourg,
sous chiffres P 16004 F.

OCCASION

à vendre

1 piano à queue à l'état
neuf. Prix très avantageux.
S'adresser à la Banque
de l'Etat de Fribourg,
Secrétariat, Bureau
No 14. 16114

COMBUSTIBLES

COLES
HOUILLES
ANTHRACITE
BRIQUETTES, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE

SEC
BRUT et
COUPE
Gros et détail

VVE M. DURIAUX

Téléphone 3.10

Pension-boucherie charcuterie

A VENDRE

Ville et centre agricole. 9 chambres. Installa-
tion complète.
Prix à discuter. — S'adresser par écrit sous
chiffres P 1581 F, à Publicitas, Fribourg.

Encaustiques liquides

CARLTON la
CRISTAL
MONOPOL

Prix très avantageux

M. CHIFFELLE Bd. de
Pérolles 6

Dimanche, 22 décembre

au Café du Schild

CONCERT

par l'ORCHESTRE JULOT-MUSETTE
INVITATION CORDIALE
16115 Le tenancier : Clément-Cox.

Snow-Boots..

tissu mêlé No 36 à 39



2.80

Envoi contre remboursement

Au Sabot d'Argent

Dupasquier — Fribourg

THE au „DU”

BERNE, PLACE DU THEATRE



Un plaisir sans pareil
de parcourir notre beau pays
avec une belle voiture, louée
avec ou sans chauffeur par

Taxi « Amical »

Henri Bersler
Avenue de Pérolles, 20. Tél. 14.85

SERVICE JOUR ET NUIT

Vente juridique de bétail, chédail et fourrages

Lundi, 23 décembre 1935, à 14 heures, devant
la ferme de dame Alice Brugger-Charrière, à
Belfaux, l'office vendra au plus offrant et au
comptant : 1 vache, 2 génisses, 1 char à pont,
1 char de marché, 1 fuste à purin, 1 caisse à
gravier, 1 charrue, 1 coupe-racines, 1 herse,
1 tombereau, 1 brouette, 1 cylindre, 1 broyeur,
1 moulin à vanner, 1 pompe à purin, 1 bascule
2 colliers, divers outils, tonneaux, 2 échelles
1 lot de bois, etc., environ 2000 pieds de foie
et regain. 16022

Office des faillites de la Sarine.



Le Bonheur de votre Famille repose sur vous.

Qu'advient-il des vôtres si un acci-
dent vous condamne à une incapacité de travail temporaire ou permanente ? Une assurance-accidents de la
"Zurich" vous décharge, pendant ces
jours difficiles, de soucis matériels.



Compagnie Générale d'Assurances
contre les Accidents et la Responsabilité Civile

Pour tous renseignements s'adresser à
XAVIER THALMANN, FRIBOURG
Téléphone 4.07 2, Rue de Romont

Affaire intéressante

A remettre, à de très
favorables conditions, un bon
petit commerce
dans chef-lieu de district.
Prix de location, pour
magasin et logement,
Fr. 100.- par mois.
Entrée tout de suite ou
à convenir.
S'adresser par écrit sous
chiffres P 15966 F, à
Publicitas, Fribourg.

La Grande Charcuterie payernoise S. A.

fondée en 1855


seul magasin à Fribourg : Pérolles, 28
Jos. Godel

Pour les fêtes : Jambons, jambonneaux, palettes
fumés. Spécialité de mélange, etc. 16118
Téléphone 14.69 EXPÉDITION.

BAS-WINDIG

La Bourgeoisie de Fribourg vendra aux enchères
publiques, dans sa forêt du Bas-Windig, le
samedi 28 décembre 1935 :

20 moulés de hêtre, chêne et sapin, 1800 fagots de
hêtre, 15 m³ de billes de frêne, chêne et hêtre.
Rendez-vous à 13 h. 30 au Bas Windig.
16031 P. Vonderweid.



Élegants et bon
marché sont nos
Pullovers, Jaquettes,
Costumes.

Vous trouverez toujours
chez nous la belle et bonne
qualité à des prix très
avantageux. 137-9

AUX Corsels Éléphants

29, rue de Romont,
Fribourg.

LYSOFORM

Puissant antiseptique, microbicide, désin-
fectant, désodorisant ; non toxique, non
caustique ; sans danger, odeur agréable. Adopté
par les hôpitaux, maternités, cliniques,
etc. ; il a aussi sa place dans la pharmacie de
famille et le cabinet de toilette.

Eviter les contrefa-
çons dangereuses en
exigeant l'emballage
original et la mar-
que déposée

Flacon 100 gr. 1 fr., 250 gr. 2 fr., 500 gr.
3 fr. 50, 1 kg., 5 fr. Savon toilette, 1 fr.

Toutes pharmacies & drogueries
Société Suisse d'Antiseptie-Lysoform, Lausanne

SERVIER-BOY

Fr. 19.-

Meubles G. BISE,
Grand'rue
r. Zähringen, 102.

BOIS DE GRUMES

Nous sommes acheteurs de grumes, sapin,
épicéa, chêne de forêt, foyard et noyer abattus du-
rant l'hiver 1935-1936. Longueur préférée des billes :
5 à 6 m. ou plus. Diamètre : 0.40 m. et en dessus.
Qualité : uniquement tout premier choix.

Faire offres détaillées par écrit tout de suite, avec
tout derniers prix, rendus gare Fribourg, et l'indica-
tion du délai de livraison, sous chiffres G. 29977 L.,
à Publicitas, Lausanne.

MONCOR

L'Hôpital des Bourgeois vendra aux enchères
publiques dans sa forêt de Moncor, le jeudi
2 janvier 1936 : 20 billes de chêne, 20 moulés de
sapin secs, 22 moulés de hêtre et chêne, 25 ta-
blés et bois secs. 2294

Rendez-vous, à 13 h. 30, à l'entrée de la forêt.
P. Vonderweid.

Pour créer la bonne humeur



SOULIERS DE SKI

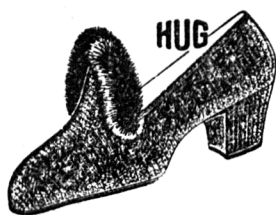
belle qualité

enfants 30/35 14.80
dames 19.80
messieurs 22.80



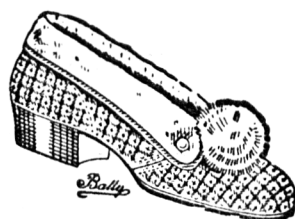
SOULIERS à revers

cuir box brun 9.80
noir 10.80
11.80 12.80



CONFORTABLES

velours, depuis 4.80
cuir, diff. couleurs depuis 6.80



CHAUSSONS

poils de chameau

2.50 2.90 3.90
4.80 5.50

avec 1/2 talon 4.80 5.80



SNOW BOOTS

paires isolées depuis 2.90
noir ou brun 4.90
fermeture éclair 6.90

Pour les fêtes, offrez
un beau cadeau utile

Conlanthen

CHAUSSURES
Place du Tilleul 10, Av. de la Gare

Les cadeaux utiles

se trouvent à meilleur compte chez

W. Bopp

RUE DU TIR, 8

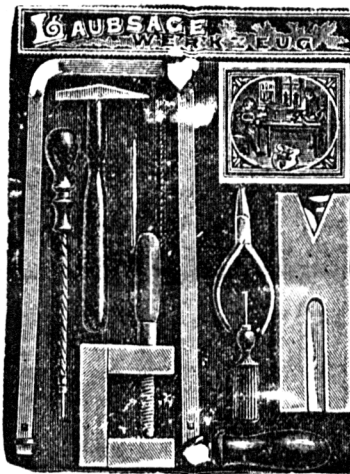
Pouff à linge
travailleuses
jardinières

petites tables rondes et carrées
sellettes

meubles de vestibule
tableaux, glaces.



MARKLIN



Le plus beau choix, les meilleures conditions chez

E. WASSMER S. A.

Manteaux, robes, blouses,
gilets, pullovers, tabliers.

H. SIDLER

confections pour dames

Rue des Epouses, 143

PRIX MODÉRÉS

Timbres d'escompte

ses fleurs coupées
ses plantes fleuries
ses plantes vertes

Au Panier Fleuri

Joly et Elzingre

Tél. 12.55 — Av. de la Gare, 10.

JOUETS - JEUX

qualité d'ancienne réputation
à des prix inconnus à ce jour.

les plus beaux livres

pour petits et grands.

Superbe assortiment pour CADEAUX :
machines à écrire depuis Fr. 160.-, neuves
plumes-réservoirs,
écritaires en bronze, verre, marbre.
porte-mines,
objets d'art.

Dans votre intérêt,
rendez-nous une visite
sans engagement.
Voyez nos vitrines.

Labastrou

RUE DE LAUSANNE

Gehring, tailleur et fourrures

Faites cadeau
d'une belle

Fourrure

de la maison

Gehring - Bopp

rabais 10%

Gehring, tailleur et fourrures



Ah! quelle

belle laine

Vous la trouverez comme toujours, en beauté,
qualité et rendement, à la

HALLE aux LAINES, Pérolles 19, Fribourg

Cours de tricotage tous les mardis et jeudis
après midi et jeudi soir — Gratuit

Les cadeaux utiles

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTE, BOUCLE
Grand choix en milieux, foyers,
passages, descentes de lits.

TAPIS COCO : de 50 cm. à 200 cm. de large
milieux, nattes.

TAPIS CAOUTCHOUC au mètre, descente de bain,
devant de porte.

Maison spéciale

DESSIBOURG & Cie

AVENUE DES ALPES, 1

Cadeaux de Noël

PORCELAINES - COUVERTS
CRISTAL
NICKEL, MÉTAL ARGENTÉ

Jusqu'à fin décembre 10 %

HENRI CLÉMENT

34, rue de Lausanne
FRIBOURG

Régie d'immeubles, Guillaume de Weck
Agence Immobilière Perrin et Weck
18, rue de Romont

APPARTEMENTS A LOUER

- Av. de Pérolles, 15 : 5 ch., mansarde, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.
- Rue Fries, 3 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.
- Rue du Tir, 15, 1er étage : 5 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude généraux par concierge, ascenseur, grand confort. Convientrait pour médecin, avocat, notaire, etc.
- Rue Grimoux, 12 : 4 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage central à l'étage.
- Rue de Lausanne, 51 : 2 chambres pour bureaux (ancienne étude not. Quartenoud). 15222

C'est le moment de calfeutrer vos fenêtres et de combattre les courants d'air.

30 %

environ d'économie de combustible avec la liste « SUPERHERMIT », garantie 10 ans 249-1
Demandez tous renseignements sans engagement à
FELIX PAVONI, menuisier, rue Grimoux, 16 Tél. 64

Pension d'enfants. Hagrosli

à Granges-Paccot, Fribourg. Villégiature idéale pour NOURRISSONS et ENFANTS de tout âge. Prix modérés Tél. 8.47. 155 1

Location d'auto

avec ou sans chauffeur. Conditions favorables et bonnes voitures à disposition.

HENSELER Frères, garage
Rue du Nord Tél. 8.15

Pour date à convenir, à louer Très bel appartement

de 5 chambres, très ensoleillées, situé au 1er étage, Champ des Cibles. Prix 90 fr. par mois
S'adresser sous chiffres P 15986 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE 1 bicyclette de dame

Bon marché. 25-11
Lehmann, Progrès 10, Fribourg.

A remettre

à Fribourg, sur bon passage, commerce. Peu de reprise.
S'adresser par écrit sous chiffres P 41625 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

à Sâles (Gruyère), un

DOMAINE

de 37 poses ¼ attenantes, 1re qualité, bâtiment neuf, pour 1936.
Pour prendre connaissance et déposer les soumissions jusqu'au 24 courant, à 17 heures, s'adresser à **Emile Monney, ngt., à SALES.**

Petite remorque

neuve, pr autos, à vendre. Serait cédée pour la moitié de la valeur. 41620
S'adresser : **Falk, forge, Marly.**

N'employez contre le

goitre

gros cou, glandes, etc., que notre friction antigoitreuse « **Strumasan** » qui guérit les cas même anciens. Complètement inoffensive. Succès prouvé par de nombreuses attestations. Prix du demi-flacon Fr. 3.- ; 1 flacon : Fr. 5.-
Expédition immédiate : **Pharmacie du Jura, Bienne.**

Ressorts d'auto-billes et de camions

Nos ateliers se chargent de réparer ou de remplacer, aux meilleures conditions, les ressorts d'autos et de camions
Travaux soignés avec aciers spéciaux

Etablissements **SARINA S. A.** rue des Arsenaux, Fribourg

Société Anonyme de Participation Financière de la Fabrique de Chocolat et de Produits Alimentaires DE VILLARS

avec siège à Genève Remboursement d'obligations

Les obligations de l'emprunt 6 % de Fr. 1.000.000.— du 15 novembre 1925, dénoncées au remboursement, pourront être encaissées, sans aucun frais : à la Caisse de la Fabrique de Chocolat de Villars, S. A., à Fribourg, auprès de tous les sièges de la Banque Populaire Suisse, dès le 31 décembre 1935. A partir de cette date, les obligations cesseront de porter intérêt. Fribourg, le 10 décembre 1935. 80-17

Le Conseil d'Administration.

LE CADEAU PRATIQUE PAR EXCELLENCE :

CARPETTES EN CAOUTCHOUC (pas de vieux pneus!) élégantes, inusables, faciles à nettoyer. 2 modèles 36x50 cm.

au prix de réclame de Fr. 5.—

Fabrication fribourgeoise

En vente chez : **Bregger, Zwimpfer & Cie, rue du Tilleul, 145**
Brugger R., ameublements, Pont-Suspendu, 109
Chiffelle Marcel, linoléum, caoutchouc, Pérolles, 6
Wassmer E. S. A., Commerce de fers, rue de Lausanne, 80

Crèches de Noël

Crèches complètes composées de 12 sujets

Hauteur des sujets debout	8 cm.	10 cm.	12 cm.	15 cm.	20 cm.	25 cm.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Plastique ivoiré	—	—	5.—	8.—	15.—	—
Papier mâché	7.—	10.—	14.—	—	—	—
Plastique décoré mi-riche	—	—	22.—	25.—	50.—	70.—

Enfants Jésus

	8 cm.	12 cm.	15 cm.	20 cm.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Plastique ivoiré, sans crèche	0.50	0.90	1.30	3.—
Plastique ivoiré, avec crèche	1.10	1.70	2.10	4.20
Plastique décoré mi-riche sans crèche	1.90	2.50	3.50	—
En cire avec crèche	2.20	—	—	—

Personnages vendus séparément MARIE - JOSEPH - BERGERS - ROIS

Hauteur des personnages debout	12 cm.	15 cm.	20 cm.	25 cm.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Plastique ivoiré	0.50	0.70	1.50	2.50
Plastique décoré mi-riche	2.—	2.50	4.—	6.—

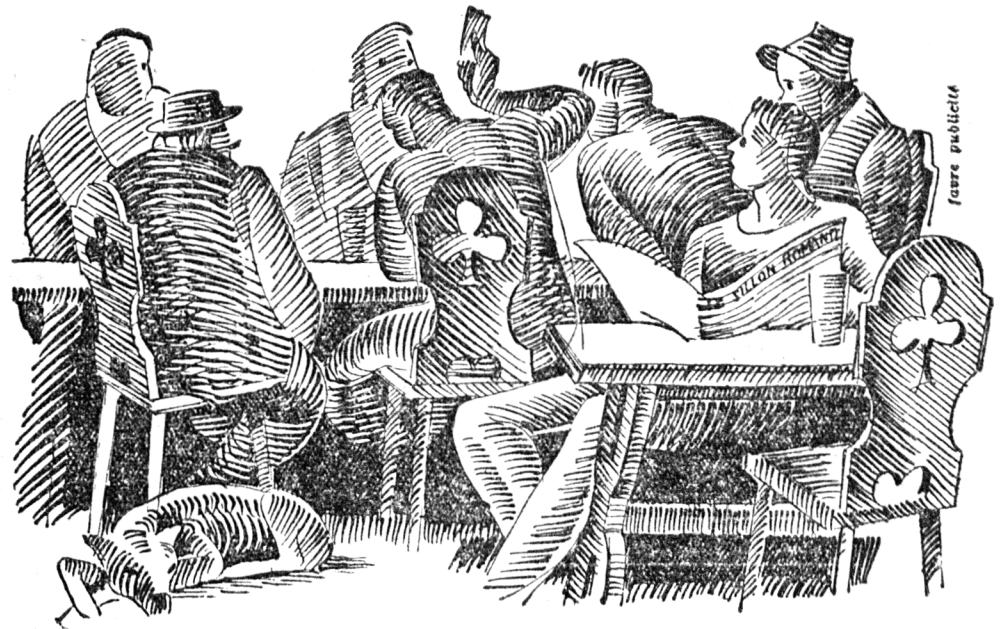
Anes - Bœufs - Moutons - Dromadaires avec guides - Cerfs - Biches - Palmiers - etc., etc.

Grand choix de crèches en papier

Aux Librairies **St-Paul, Fribourg**

Place Saint-Nicolas.

Boulevard de Pérolles



— Allons, viens faire un jass, maintenant !
— Oui... voilà. Je lisais justement un article...

sur les soins à donner au bétail en hiver, sur la fumure au printemps ou sur tout autre sujet. Le « Sillon Romand » ne se borne pas à documenter ses lecteurs sur des questions agricoles, mais encore sur toutes sortes de sujets utiles. Il publie en outre dix suppléments : « Le Journal Illustré », « Le Foyer et les Champs », « L'Ami des Enfants », « L'Aviculture Romande », « Le Jardinier Romand », « Le Vigneron Romand », « La Page de l'Éleveur », « L'Arboriculture Fruitière », « Les Foires et Marchés » et « Le Petit Sillon Romand ». Le « Sillon Romand » vaut une bibliothèque et ne coûte que Fr. 7.— par an.

LE SILLON ROMAND

journal agricole illustré

COUPON : (à adresser au « Sillon Romand » Lausanne, Rue Haldimand, 14). Je m'abonne au « Sillon Romand ». Veuillez prendre la somme de Fr. 7.25 en remboursement.

Nom :

Adresse exacte :

Cadeaux



qui font plaisir...

Pour vos cadeaux de Nouvel-An

adressez-vous en toute confiance

chez **BARNUM** 15, rue de Lausanne qui vous offre un grand choix de **gilets laine** pour hommes et dames, **pullovers, caleçons, camisoles, gilets de chasse** à revers peluche, ainsi qu'un choix immense en **couvertures de lit** laine et mi-laine, de toutes couleurs et grandeurs, ainsi qu'un grand choix en **parapluies** pour dames, messieurs et enfants.

10 % pendant les fêtes

QUE CHACUN PROFITE

Se recommande.



Une fourrure

signée

MAUVILLY

« Au Renard Argenté »

maitre fourreur

rue de Romont, 28 Fribourg

comblera le plus cher désir de toute dame élégante.

Confections. — Transformations
ENVOIS A CHOIX

DES PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Offrir quel cadeau ?

Le papa qu'aime-t-il de beau ?
La maman que préfère-t-elle ?
Pour les petits, que de choses assez belles ?
Mais les temps sont durs
Et avec cette crise qui dure
Qu'offrir de plus agréable
Que de beaux services de tables,
Coutellerie, articles de sports, patins,
Seront pour chacun un royal butin.

J. CHIFFELLE

magasin d'articles de ménage

Ne vous vendra que des articles fameux à l'usage

Madame

Pour vos cadeaux...

VISITEZ ADLER

Rue de Lausanne
FRIBOURG

MAISON SPECIALE
ARTICLES POUR MESSIEURS

UN COUP D'ŒIL A NOS
2 VITRINES VOUS CONVAINCRA
DE SON CHOIX, SES PRIX ET QUALITÉS

OFFRIR UNE CHEMISE
UNE CRAVATE
UN CHAPEAU OU
UN PULLOVER

signé **ADLER** EST

UN CADEAU QUI FAIT TOUJOURS PLAISIR

Chemises 2 cols depuis Fr. 4.50
Cravates depuis -75
Chapeaux depuis 3.95

Parents

dans votre intérêt...

lisez cette offre dans
ma spécialité en vêtements d'enfants

Manteaux

tout doublés, très chaud,
articles « réclame » Fr. 10.-

doublure soie art. Fr. 12.- 14.-

râtine, belle qualité Fr. 16.- 18.-

Complets garçons

articles « réclame » Fr. 11.-

beau tissu, bleu marin et fantaisie » 14.-

tissu moucheté, col fantaisie mobile
coupe dernière mode, belle façon 17.- 20.-

(Ces prix s'entendent pour la taille de 3 ans,
ensuite, augmentation par âge.)

Pantalons

en drap fantaisie, doublé Fr. 2.70

beau tissu, dessins mode
article très fort, doublé » 3.30

tissu « welweton », genre peau de diable,
le plus solide des pantalons, lavable 4.20

(Ces prix s'entendent pour la taille 0, augmentation par taille)

Vêtement Clément

RUE DE LAUSANNE, 18

FRIBOURG

Monsieur
EST SOUVENT EMBARRASSÉ POUR
LE CADEAU DE MADAME

1 PARAPLUIE

fait toujours plaisir

chez **ADLER**

Actuellement

un **CHOIX**

S'ADAPTANT A TOUTES LES BOURSES

PARAPLUIE
DU PLUS SIMPLE AU PLUS RICHE 2.95
POUR DAMES, DEPUIS

PARAPLUIE
POUR MESSIEURS, DEPUIS 2.95

ADLER

FRIBOURG 45, RUE DE LAUSANNE

POUR LE FROID :



Chaussons gris, à boucles,
semelles feutre et cuir,

Dames Messieurs
Fr. 5.90 Fr. 6.90



Chaussons d'enfants, feutre
gris, bouts cuir

Nos 18/21 22/26 27/29 30/35
Fr. 3.25 3.75 4.50 4.90



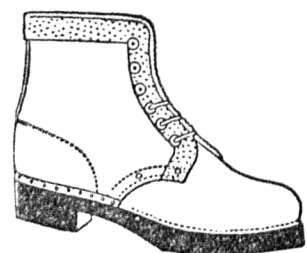
Pantoufles à revers
contrefort et chiquet Fr. 2.90
qualité supérieure Fr. 3.90
poil de chameau, brun Fr. 5.90



Chaussons « Confortable »
semelles feutre et cuir
Fr. 6.90
semelles cuir, velours 7.30

semelles cuir, supérieures
Fr. 8.90

tout en cuir, chaud 9.80
tout en cuir, sup. 10.80



Socques doublés chauds
Nos 22/25 Nos 26/30
Fr. 2.90 Fr. 3.60

Nos 31/36 Nos 37/42
Fr. 4.— Fr. 4.80

Socques bernois, à lacets,
Fr. 5.50 6.50

Socques bernois, à boucles,
Fr. 6.50 7.—

J. Kurth FRIBOURG
51, Rue de Lausanne
2, Rue de Lausanne

Hésitants...

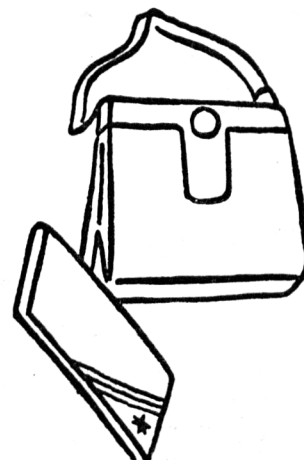
Halte !

à la
rue de Romont, 8,

chez

L. Joye

quinerie



Jusqu'à la fin de l'année, un
cadeau à tous nos clients.

Voyez la vitrine de Noël :

belles sacoches de dames,
trousse de toilette
manucure, porte-monnaie,
portefeuille.

**Dernières créations en
gants**

Grand assortiment de bijoux

Les prix les plus avantageux
du jour.

